Des psychotropes saisis chez un épicier à Constantine

Page 5

ABDELKADER SALHI (GARDIEN DE BUT DU CR B) AU *JI* :

«On va tout faire pour passer l'hiver au chaud»

Page 13

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5940 - LUNDI 27 NOVEMBRE 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

DÉCÈS DU MILITANT DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE, STEVAN LABUDOVIC

L'homme qui immortalisa le maquis algérien

Page24

LA LOI DE FINANCES 2018 ADOPTÉE

LES DÉPUTÉS RENONCENT À L'IMPÔT SUR LA FORTUNE

Les députés ont adopté, sans surprise, à une large majorité le retrait de l'article 12 relatif à l'impôt sur la fortune (ISF), lors d'une séance plénière consacrée à l'adoption du projet de loi de finances 2018. L'impôt sur la fortune a été proposé initialement par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, dans le cadre du programme de son gouvernement en vue de compenser le déficit financier du Trésor public en puisant dans la poche des riches. les députés du FLN, du RND, du MPA et de TAJ ont tous approuvé l'amendement fait par la commission des finances supprimant l'ISF.

Page 3



LE MINISTRE DE LA JUSTICE L'A ANNONCÉE

UNE LOI POUR APPLIQUER L'ARTICLE 188 DE LA CONSTITUTION EN MARS 2018

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a indiqué, samedi, que le projet de loi sur l'application de l'article 188 de la Constitution amendée, relatif au principe de l'exception d'inconstitutionnalité, sera soumis au Parlement avant mars 2018.

Page 3

LA GENDARMERIE DÉVOILE LE BILAN DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

UNE MOYENNE DE 250 MORTS PAR MOIS



Les routes du pays continuent d'engendrer de nombreux décès et une longue liste de blessés, malgré une baisse du nombre d'accidents cette année, comme le prouve le dernier bilan de la Gendarmerie nationale sur les dix derniers mois, dévoilé hier. Les multiples efforts déployés par la Gendarmerie nationale pour lutter contre l'hécatombe routière sont derrière cette baisse, note la Gendarmerie. Page5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

DÉPASSEMENTS DURANT LE SCRUTIN À BÉJAÏA

La réaction musclée des partis dans trois communes

DÉÇUS par le score obtenu aux municipales de jeudi dernier et surtout par plusieurs dépassements qui ont touché les bureaux de vote des villages Tizi Ougni et Ikhtaven, des élus et des candidats du MEN (5), du FFS (2), de l'Alliance TAJ (2) et du RND ont bloqué hier les sièges de l'APC et de la daïra d'Adekar pour revendiquer une enquête judiciaire et administrative sur cette «fraude avérée», comme nous l'a déclaré Foudil Challal, tête de liste du FFS dans cette municipalité. «Nous avons tenu une réunion avant-hier à ce sujet et nous avons décidé, en sus des recours déposés auprès de l'instance locale de surveillance des élections, d'adresser un recours collectif et individuel aux autorités sur les dépassements que nous avons enregistrés le jour du vote, notamment l'absence de patronyme d'un nombre important d'électeurs sur le fichier électoral et le retard dans son acheminement vers le bureau de vote de Tizi Ougni, en sus de plusieurs erreurs constatées à ce sujet, l'absence du cachet du magistrat, la fermeture tard des bureaux de vote, le refus de signature de procurations. Notons que la majorité des sièges ont été raflés par le RCD (5 sièges) qui passe devant le MEN. Donc, ce sera le RCD qui présidera aux destinées de l'APC pour un nouveau mandat. Il faut noter que le siège de l'APC de Taourirt Ighil a été également fermé hier par les élus et candidats de plusieurs partis dont le RCD, le FFS, le MEN, pour dénoncer les dépassements avérés dans l'opération de vote. Ici, c'est le FLN, dont la liste était conduite par le maire sortant Amar Amoura, qui a obtenu la majorité des sièges. Hier toujours, la tête de liste du RND à l'APW de Béjaïa et ex-vice-président de l'APW a animé une conférence de presse au cours de laquelle il a dénoncé le saccage de tous les centres de vote de la commune et les dépassements qui ont caractérisé l'opération de vote à Boudjellil, sa ville natale. Il a dénoncé également «la passivité de l'administration», accusant certaines parties d'être derrière les incidents qui ont émaillé le scrutin dès le début. Des incidents dirigés contre lui afin de le mettre hors course, dit-il. Il a affirmé «détenir des preuves». Il a annoncé avoir déposé plainte pour saccage des urnes.

N. Bensalem.

ELECTIONS LOCALES 2017

Partis politiques : entre satisfaction et mécontentement

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a annoncé que son parti introduira des recours contre «tous les dépassements subis par ses militants, lors du scrutin de jeudi dernier dans plusieurs wilayas».



Hanoune a indiqué dans une conférence de presse que les faibles performances de son parti (17 APC et 510 sièges aux APW) interviennent en raison de son discours qu'elle a qualifié de «franc» et de son opposition à plusieurs projets de lois soumis au Parlement, tels le projet de loi de finances pour 2018 et celui sur la Santé. La première responsable du PT a estimé que les élections locales ont été entachées «de nouvelles formes de fraude et que le taux de participation aux élections locales était exagéré». Elle s'est dit aussi sceptique quant au chiffre annoncé concernant les bulletins nuls, estimant que «c'est un moyen de gonfler le taux de participation». De son côté, le président de Tajamoue Amel El Jazair (TAJ), Amar Ghoul, a jugé que les résultats obtenus par l'Alliance TAJ étaient «très honorables» pour un parti en construction. Il a souligné, à ce propos, que l'opération électorale s'est déroulée dans des conditions normales en dépit de quelques dépassements signalés dans certaines communes. Il y a lieu de relever que, l'Alliance TAJ a obtenu la majorité des voix dans 31 communes et 91 sièges aux APW et le parti TAJ a remporté la présidence de trois communes et cinq sièges aux APW, selon les résultats préliminaires annoncés par le ministère de l'Intérieur.
Toujours au sujet des réactions des différentes formations politiques, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelmadjid Menasra, a indiqué samedi que les résultats obtenus par son parti lors de ce scrutin sont en «nette progression» par rapport aux élections de 2012. Le MSP a décroché 49 communes et 152 sièges aux Assemblées populaires de wilaya dans 23 wilayas. Un nombre, a-t-il estimé, plus important que celui obtenu aux élections locales de 2012 dans le cadre de l'Alliance (29 communes et 16 wilayas). Menasra a jugé que cette «amélioration» est le fruit d'une campagne électorale «responsable et de haut niveau» que son parti avait menée en soulevant des questions liées au développement local. Il a souligné, par ailleurs, que la fraude flagrante qui a entaché les locales de jeudi dernier ne pourrait donner une issue à la crise que vivent l'Etat et les communes. Tout en dénonçant cette pratique, le chef du MSP a tenu à préciser que la fraude a touché, cette fois-ci, les procès-verbaux de dépouillement, notamment à Reghaïa et Bordj El Kiffan (Alger), à Maghnia, Tlemcen, Oran et Constantine. Pour le Front Al-Moustakbal, les résultats réalisés lors de ce vote sont jugés très positifs. Le président de ce parti, Abdelaziz Belaïd, a considéré que ces performances auraient pu être «meilleures» sans l'intervention «illégale» des agents de l'administration. A propos des APC présidées par le Front Al-Mousakbal, Belaïd a cité celles de Rouiba, de Dar El-Beïda, de Baraki, de Baba-Hacène, de Djanet et de Zéralda.
Pour rappel, le Front Al-Moustakbal a présenté 803 listes communales et 39 listes de wilaya à l'échelle nationale. Aux yeux de Belaïd, l'intervention des agents de l'administration était flagrante, ce qui a privé son parti de remporter plusieurs APC et d'avoir la majorité absolue dans d'autres.
En outre, c'est le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) qui a réagi, dans un communiqué, à l'annonce des résultats préliminaires des élections locales de jeudi dernier, en accusant l'administration de «bourrage flagrant des urnes».
Le RCD a indiqué que le taux de participation de 44% annoncé par le ministre de l'Intérieur est obtenu grâce au bourrage des urnes par l'administration. C'est le cas de Annaba, relève la même source, dont les urnes ont été pourvues de 50 000 voix au profit du FLN. Le RCD réaffirme, par ailleurs, que «la construction d'institutions locales crédibles, basées sur un Etat de droit, commence par des élections libres organisées par une commission nationale indépendante. C'est aussi le seul moyen de contrôler les dépenses électorales et l'origine des fonds engagés dans ces compétitions».

Aziza Mehdid

AMARA BENYOUNÈS LORS D'UN POINT DE PRESSE

«C'est la fin de l'islam politique»

LE PATRON du MPA, Amara Benyounès, a estimé que les résultats des élections locales «ont confirmé la fin de l'islam politique en Algérie, qui a surtout besoin de partis porteurs de propositions et de projets à même de résoudre les problèmes quotidiens du citoyen».
S'exprimant hier lors d'un point de presse, Benyounès, dont le parti a réalisé un grand saut, dira qu'à chaque rendez-vous électoral «la pratique démocratique se consolide par l'émergence de nouveaux partis et le déclin d'autres», ajoutant que «les dernières élections locales et législatives se sont déroulées dans une totale transparence». Une réponse qui constitue un clin d'œil aux responsables des partis politiques de l'opposition qui ont brandi le spectre de la fraude et des dépassements. Les accusations de fraude sont «habituelles» de la part de certains partis, dont nombre d'entre eux ne disposent pas d'assez de moyens humains et de militants pour surveiller les bureaux de vote, alors ils parlent de fraude avant même l'organisation des élections, ironise-t-il.
Estimant que «la fraude n'est pas uniquement l'affaire de l'administration et qu'elle peut parfois émaner des candidats», Benyounès ajoute que «la fraude n'est plus possible à l'ère des nouvelles technologies de l'information et de la communication».
Cependant, le président du MPA admet l'existence de «quelques dépassements» et de quelques «escarmouches», les considérant comme «quelque chose de normal». Pour rappel, le MPA compte 68 sièges au niveau des APW alors qu'il a gagné 62 communes, contre 12 lors des locales de 2012. Le parti a récolté «500 000 voix qui ont conduit à la présence de ses élus dans 45 wilayas», révèle encore Benyounès.
En dépit de ces succès électoraux, le parti compte déposer également des recours preuve à l'appui auprès des tribunaux administratifs dans plus de 20 wilayas. Ces recours concernent «le comptage des voix pour le scrutin des APC». D'autres recours ont été déposés dans certaines communes remportées par le Mouvement populaire algérien (MPA), a-t-il ajouté, soulignant que son parti «a une totale confiance en les décisions de la justice algérienne.
Enfin, le patron du MPA a salué «le climat démocratique qui a régné tout au long de la campagne électorale». Il a tenu à rappeler que «le conseil national de son parti est le seul à même de fixer la position du MPA pour la prochaine élection présidentielle».

M .D.

LA LOI DE FINANCES 2018 ADOPTÉE MAJORITAIREMENT PAR L'APN

Les députés renoncent à l'impôt sur la fortune

Les députés ont, sans surprise, adopté à une large majorité l'article 12 relatif à la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF), lors d'une séance plénière consacrée à l'adoption du projet de loi de finances 2018.



L'impôt sur la fortune a été proposé initialement par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, dans le cadre du programme de son gouvernement en vue de compenser le déficit financier du Trésor public en puisant dans la poche des riches. les députés du FLN, du RND, du MPA et de TAJ ont tous approuvé l'amendement fait par la commission des Finances supprimant l'ISF.
Cette suppression a été motivée par l'inefficacité de cet impôt en raison notamment de l'ampleur du commerce informel. Le plaidoyer du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, n'a pas trouvé écho auprès de la majorité présidentielle. L'ISF a été la mesure phare de ce projet de loi. Longtemps exigé par certains experts et des partis de l'opposition, comme le PT, l'impôt sur la fortune aurait eu certainement un bon effet psychologique sur la population qui souffre des conséquences directes de la crise financière. Inséré dans le projet de loi de finance 2018, cet impôt a été vivement critiqué par le Parlement, représenté majoritairement par les deux partis par l'alliance présidentielle, le FLN et le RND.
Les opposants à cet impôt invoquent plusieurs arguments du genre «trop d'impôts tuent l'impôt» en prévenant que l'ISF, qui a prouvé ses limites dans certains pays européens tels que la France, risque aussi d'encourager davantage l'économie parallèle qui permettra aux gens d'échapper carrément aux fisc.
De plus, toujours selon leur argument, «cet impôt poussera les hommes d'affaires algériens à transférer leur fortune et à investir ailleurs». Les partisans de cet impôt, qui représentent une minorité, n'ont pas fait le poids. Parmi eux, le Parti des travailleurs qui s'inscrit dans la logique de son idéologie et qui, bien entendu, a voté contre l'adoption de l'article 12 relatif à la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF).). Pour le PT «l'APN a adopté aujourd'hui 26 novembre 2017, en session plénière, le projet de loi de finances 2018 dans un moment politique des plus incertains où toutes sortes de menaces guettent le pays.
Pour la troisième année consécutive, les autorités, s'appuyant sur une majorité de députés PFLN/RND et autres partis de l'allégeance, imposent une politique d'austérité d'une violence inouïe, laminant le pouvoir d'achat de l'immense majorité du peuple et plongeant quasiment tous les secteurs dans un marasme total suite aux coupes drastiques opérées dans les différents secteurs», a dénoncé le groupe parlementaire du parti de Louisa Hanoune. Selon le même parti, le PLF 2018 fait partie de ces lois qui « ouvrent la voie à la prédation «. Les parlementaires du PT considèrent que l'augmentation du prix du carburant dans un pays qui produit plus d'un million de barils de pétrole par jour a produit une augmentation en cascade des tarifs de transports en commun et des marchandises.
Mais il y a également les partis islamistes et quelques indépendants qui lui ont emboîté le pas. Quant aux députés du FFS, ils ont préféré boycotter la cérémonie de vote. Du reste, le projet de loi de finances 2018 a été adopté par la majorité des députés de l`Assemblée populaire nationale (APN). Ce projet de texte prévoit une série de mesures législatives et fiscales allant dans le sens de la consolidation de l'investissement productif et du renflouement des recettes budgétaires, tout en maintenant le dispositif de la solidarité nationale.
Sur le plan budgétaire, il prévoit des dépenses globales de 8 628 milliards de dinars (mds DA) composées de 4 043,31 mds DA de dépenses d'équipement et de 4 584,46 mds DA de dépenses de fonctionnement (contre des dépenses de fonctionnement de 4 591,8 milliards DA en 2017). Quant aux recettes budgétaires, elles sont de 6 496,58 mds DA (contre 5 635,5 mds DA en 2017), composées de 3 688,68 mds DA de ressources ordinaires (contre 3 435,4 mds DA) et de 2 807,91 mds DA de fiscalité pétrolière (contre 2 200,1 mds DA).

Z. M.

SELON L'OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES

Le rythme d'inflation annuel à 6% en 2017

L'ÉVOLUTION des prix à la consommation en rythme annuel a été de 6% jusqu'à octobre 2017, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel en octobre 2017 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des douze mois allant de novembre 2016 à octobre 2017 par rapport à la période allant de novembre 2015 à octobre 2016.
Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation en octobre, qui est l`indice des prix du mois d'octobre par rapport à septembre 2017, elle s'est établie à près de 0,5%. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une hausse de 1% induite essentiellement par l'augmentation des prix des produits agricoles frais. En effet, les prix des produits agricoles frais se sont renchéris de 2% par rapport à septembre 2017, tirés essentiellement par la hausse des prix des fruits (+20%), de la viande de poulet (+4,2%) et de la pomme de terre (+5,3%). Par contre, des baisses ont été enregistrées pour les légumes dont les prix ont régressé de 5,6% en octobre dernier par rapport au mois précédent. Concernant les prix des produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ils ont connu une variation modérée de l'ordre de +0,1%. Par ailleurs, les prix des produits manufacturés ont augmenté de 0,1% alors que ceux des services ont enregistré une stagnation.
Ainsi, par groupe de biens et services, les prix de l'habillement et des chaussures ont enregistré une hausse de 0,6% alors que le reste s'est caractérisé soit par des variations modérées, soit par des stagnations, note l'ONS. Pour rappel, la loi de finances 2017 a prévu une inflation de 4%. Selon les prévisions faites par le ministère des Finances, le taux d'inflation devrait s'établir autour de 5,5% en 2018, de 4% en 2019 et de 3,5% en 2020. **S. T.**

ANNONCÉ PAR LE MINISTRE DE LA JUSTICE

Une loi pour appliquer l'article 188 de la constitution en mars 2018

LE MINISTRE de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a indiqué, samedi à Alger, que le projet de loi sur l'application de l'article 188 de la Constitution amendée, relatif au principe de l'exception d'inconstitutionnalité, sera soumis au Parlement avant mars 2018.
En marge de la 2e Conférence internationale de juridictions constitutionnelles africaines, (CIJCA) organisée sous le thème «Accès des particuliers à la justice constitutionnel par l'exception d'inconstitutionnalité», M. Louh a précisé qu'une commission a été mise en place au niveau du ministère de la Justice pour élaborer le projet de loi portant application de l'article 188 de la Constitution, relatif au principe de l'exception d'inconstitutionnalité. Il a souligné, à ce propos, que cette commission soumettra le projet de loi au Parlement avant mars 2018.
L'article 188 de la Constitution de 2016 stipule que le Conseil constitutionnel peut être saisi d'une exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat. Cette mesure sera prise lorsque l'une des parties au procès soutient devant une juridiction que la disposition législative dont dépend l'issue du litige porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution.
Selon le ministre de la Justice, l'élaboration de ce projet est à un stade avancé, ajoutant que la 2e Conférence internationale de juridictions constitutionnelles africaines permettra aux membres de ladite commission de tirer profit des expériences des autres pays et des visites menées dans certains pays pionniers en la matière.
Après avoir mis en avant l'importance de ce projet, M. Louh a révélé que la commission œuvre à fixer les modalités et les procédures relatives à l'application de l'article 188 ainsi qu'au volet relatif à la Cour suprême et au Conseil d'Etat pour que ces deux instances, compétentes en vertu de la Constitution, puissent afférer la demande d'exception émanant du justiciable au Conseil constitutionnel et ce en vue de statuer sur l'exception de constitutionnalité ou d'inconstitutionnalité du verdict prononcé dans l'affaire engagée par le justiciable.
Par ailleurs, le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, a affirmé que «le contrôle constitutionnel en Algérie a été consolidé» par l'introduction du mécanisme permettant aux particuliers de recourir à la justice constitutionnelle en cas d'inconstitutionnalité.
Il a estimé, dans ce sens, que ce mécanisme contribuait à réaliser davantage de progrès en matière de démocratie et de droits de l'homme. Il a souligné que le processus du contrôle constitutionnel en Algérie a été renforcé par l'introduction du mécanisme de l'exception d'inconstitutionnalité dans la Constitution de 2016. Le président du Conseil constitutionnel s'est félicité de ses amendements permettant l'introduction du fondement de la gouvernance à tous les niveaux. Il a qualifié ce mécanisme «d'acquis important « pour le citoyen et de nouvelle dynamique qui contribue indéniablement à la consécration de la démocratie et de l'Etat de droit. Par ailleurs, le président de la CJCA, également juge en chef et président de la Cour constitutionnelle de la République d'Afrique du Sud, Mogoeng Mogoeng, a salué les efforts de l'Algérie dans ce domaine par le recours aux mesures exceptionnelles. M. Mogoeng a considéré que ce contrôle sera en mesure de relever les défis et permettra au citoyen de recourir à l'autorité judiciaire et de lutter contre la corruption.
Rappelons que l'Algérie abrite, trois jours durant, les travaux de la CJCA, qui compte 44 membres, soit la majorité des pays de l'Union africaine (UA). Outre des responsables africains, cette édition est marquée par la présence des présidents des institutions constitutionnelles et judiciaires de France, de Turquie et de Belgique. Le nouveau siège de la Conférence des Juridictions constitutionnelles africaines (CJCA) a été baptisé du nom de feu Boualam Bessaïah.

Aziza Mehdid

TIZI OUZOU

Les enseignants affiliés au SATEF poursuivent leur grève

LES ENSEIGNANTS de la wilaya de Tizi Ouzou affiliés au SATEF sont toujours en grève et depuis le 19 du mois en cours.
Il convient de noter que de nouveaux éléments sont apparus dans cette affaire. Selon la direction, le SATEF refuse une commission d'enquête ministérielle, solution proposée par le directeur de l'éducation de la wilaya de Tizi Ouzou, Ahmed Lallaoui.
La solution proposée par Mohamed Bouderbali, à savoir la constitution d'une commission mixte devant être composée d'un côté par des éléments du SATEF et d'un autre par des éléments de la direction de l'éducation, a été rejetée également par les représentants du SATEF.
Celui-ci campe sur ses positions en revendiquant le limogeage pur et simple du chef de personnel et celui du responsable du service contentieux de la direction de l'Académie.
Sur un autre plan, et ayant trait directement aux faits qui se seraient produits au cours de la journée du 9 octobre dernier, nous avons appris que selon le témoignage de deux secrétaires, présentes dans le bureau, la policière, suite au refus de l'enseignante de lui présenter sa pièce d'identité, l'aurait prise par le bras pour la traîner dehors, c'est-à-dire dans le couloir.
«Dans le bureau proprement dit, nous n'avons pas vu la policière gifler l'enseignante, mais une fois dehors, nous ne savons pas ce qui s'est passé», ont rapporté ces deux secrétaires à leur hiérarchie. En somme, on a seulement la parole de la policière, laquelle a rejeté les accusations portées contre elle, et celle de la jeune enseignante qui a soutenu le contraire.
Comment savoir qui dit vrai dans ce cas ? La parole d'une policière contre celle d'une enseignante, il faut avouer qu'il est difficile de trancher, à moins d'une enquête devant être menée par des compétences avérées. En attendant, des élèves sont privés de cours et de savoir pédagogique.

S. T.

GROUPE SOUMMAM

Inauguration de quatre nouvelles fermes de production laitière

Le directeur général de Groupe Soummam, Hamitouche Lounis, a inauguré ce samedi quatre fermes d'élevage de vaches à Boussaâda, wilaya de M'sila

Un paradis terrestre a été réalisé par cette entreprise, avec des fermes modernes et sophistiquées installées sur une superficie de 20 hectares. Chacune abrite environ 150 vaches laitières destinées à la production de lait, produit essentiel et matière de base pour l'entreprise Soummam.
Depuis 6 ans, le gérant du groupe travaille sur l'idée d'installer des fermes d'élevage et de production dans les 48 wilayas du pays. Il s'agira d'un vrai réseau, non seulement d'élevage et de production, mais aussi de distribution et de transformation. Selon lui, c'est la seule possibilité pour atteindre l'autosuffisance laitière en Algérie et créer de meilleures et solides opportunités susceptibles de diminuer les lourdes factures de l'importation. Dans un contexte de crise économique, ces inaugurations sont de réelles bouffées d'oxygène.
La laiterie Soummam produit du lait Soummam UHT (nature, aromatisé, minceur et au café), des yaourts en pots B'nina, Mamzoudj, des yaourts en bouteille Olé, des fromages frais p'tit Soummam natures et aromatisés, des spécialités laitières et autres desserts lactés.
L'entreprise est le premier producteur national de yaourt avec 37% des parts de marché.
Hadj Lounis Hamitouche. Son nom évoque une légende vivante en Kabylie où son parcours est érigé en un parfait exemple de réussite. Mais sur l'ensemble du territoire national, c'est sa marque, son entreprise, la laiterie Soummam, que connaissent les Algériens. Une marque si connue qu'elle fait aujourd'hui sa fierté et une partie intégrante du patrimoine national.
D'Alger jusqu'à Tamanrasset, d'Annaba à Béchar, d'Oran à Oued Souf, les yaourts de Soummam sont consommés par les Algériens de tous les âges et de toutes les classes sociales. Cela dit, très peu d'entre eux connaissent l'incroyable histoire de celui qui a fait de cette entreprise le leader du marché algérien des produits laitiers, avec des parts de marchés estimées à plus de 45%.

Mouloud Samir

LE PDG DU GROUPE SOUMMAM, AU *JI* :

«La qualité est notre cheval de bataille»

DE PAR sa place de leader national dans la filière lait, la laiterie Soummam engage des sommes colossales pour non seulement préserver sa place sur le marché algérien, mais aussi pour être toujours fidèle aux attentes du consommateur algérien. Des investissements et des ambitions à l'international, Lounis Hamitouche , PDG de la laiterie Soummam, nous en dit bien plus dans cet entretien.

Pouvez-vous nous présenter brièvement votre groupe ?

M. Hamitouche : Petite SARL familiale née au début des années 1990 sur les hauteurs d'Akbou, la SARL laiterie Soummam est aujourd'hui l'un des fleurons de l'industrie agroalimentaire algérienne. Elle emploie plus de 1 600 travailleurs avec ses 2 sites modernes de production, ses capacités journalières culminent autour de 2 000 tonnes/jour. Sa large gamme de production inégalable de plus de 140 références se décline en sept grandes familles.

Quel est votre programme à l'horizon 2020 ?

La laiterie Soummam continuera à consolider sa position de leader national sur le marché des produits ultra frais par sa dynamique d'innovation et d'amélioration de la qualité de ses produits. Elle a aussi l'ambition d'élargir sa gamme actuelle à de nouvelles gammes telles que les fromages, les crèmes fraîches, le beurre et autres produits.

Un dernier mot ?

Nous tenons à remercier vivement le consommateur algérien qui est fidèle à la marque Soummam ainsi que l'ensemble de nos clients et points de vente qui nous accompagnent dans ce grand défi. Nous les assurons de notre engagement à travailler pour mieux les satisfaire. On remercie l'Etat pour sons soutien logistique et financier depuis la naissance de l'entreprise, et je saisis cette occasion pour lancer un appel aux autorités afin qu'elles nous concèdent des terrains plus grands pour pouvoir élever plus de 20 000 vaches, notamment dans les collines pour plus de production.
Soummam est devenue une vraie référence et un modèle de réussite dans la production algérienne. La qualité est son « cheval de bataille « et sa priorité. Fidèle à son principe d'innovation, Soummam continue son essor pour consolider sa place de leader.

S. M.

LE DG D'ALGERAC PLAIDE POUR LEUR ACCRÉDITATION :

«Les laboratoires de contrôle de conformité ne répondent pas aux normes»

LE DIRECTEUR général de l'organisme algérien d'accréditation ALGERAC, Noureddine Boudissa, a dressé un tableau noir sur les moyens dont dispose le pays en matière de contrôle de qualité des produits importés ou fabriqués localement.
S'il reconnaît qu'il existe des institutions chargées du contrôle de la qualité des produits et équipements importés ou fabriqués localement dans le pays, M. Boudissa, qui s'exprimait hier sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, affirme que nombre de ces organismes sont loin de répondre aux normes. «Notre pays accuse un retard flagrant en matière d'organismes de contrôle de qualité», a-t-il révélé. Et d'ajouter : «Nous sommes très loin de ce qui se passe dans le monde.» Une situation qui met directement en péril la santé du consommateur. A ce titre, le DG d'ALGERAC plaide pour l'accompagnement de ce dernier, pour pouvoir garantir le contrôle des produits importés et s'assurer qu'ils sont conformes aux normes. Pour ce faire, M. Boudissa considère que l'accréditation de structures spécialisées chargées de réguler et de contrôler la conformité des marchandises indispensables à l'économie nationale est impérative et devrait être accélérée. Selon lui, le «peu de laboratoires et d'organismes que nous avons pour le contrôle n'ont pas la possibilité de vérifier la qualité de tout ce qui est importé ou bien commercialisé en Algérie «. Mettant en avant certaines insuffisances de ces organismes de contrôle, il illustre celles-ci par les très nombreux accidents domestiques provoqués, notamment, par l'usage d'équipements de chauffage importés responsables de la perte répétée de vies humaines.
Selon lui, le ministère du Commerce tout comme celui de l'Industrie gagneraient à se mettre à niveau avec les normes techniques des appareils, équipements et autres pièces de rechange importés ou produits localement. Les organismes de contrôle, explique-t-il, devraient être constitués autant de laboratoires accrédités que de structures d'inspection et de certification, dont le rôle est de veiller aux spécificités techniques et de qualité établies par le fournisseur, au lieu et place des documents techniques fournis habituellement par celui-ci. Faisant référence au démantèlement tarifaire prévu dans le contenu de l'accord d'association avec l'Union européenne, dont l'application débutera en 2020, M. Boudissa s'interroge sur le fait de savoir si l'Algérie possède, aujourd'hui, les instruments à même de lui permettre de vérifier la conformité des produits et équipements devant pénétrer le marché national. Le directeur général d'ALGERAC estime que, d'ici 2020, le pays devra pouvoir disposer de laboratoires de contrôle spécialisés dans l'agroalimentaire, l'automobile et la pièce détachée, le médicament, les textiles et cuirs, les matériaux de construction et les cosmétiques pour être, lui aussi, conforme aux normes. Par ailleurs, il a indiqué que jusqu'à présent, il existe 140 laboratoires en cours de préparation pour acquérir des accréditations. «Au cours de l'année prochaine, il est attendu d'accréditer une trentaine de laboratoires», a-t-il estimé.
Dans ce sens, M. Boudissa a souhaité «l'obligation d'accréditation des laboratoires» pour permettre une meilleure qualité de contrôle de nos produits, notamment ceux destinés à l'exportation. Toutefois, il convient de signaler qu'ALGERAC vient d'obtenir son agrément sur le plan international, ce qui permet aux organismes qui veulent des accréditations d'avoir des garanties sur le plan mondial.
Pour rappel, la création d'ALGERAC s'inscrit dans le cadre du renforcement de la démarche qualité, initiée par les pouvoirs publics à travers la mise en place d'une infrastructure nationale de la qualité en vue d'améliorer la compétitivité de nos entreprises et de faciliter leur insertion dans l'économie.

Lynda Louifi

LA GENDARMERIE DÉVOILE LE BILAN DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

UNE MOYENNE DE 250 MORTS PAR MOIS

Les routes du pays continuent d'engendrer de nombreux décès et une longue liste de blessés, malgré une baisse du nombre d'accidents cette année, comme le prouve le dernier bilan de la Gendarmerie nationale sur les dix derniers mois dévoilé hier. Les multiples efforts déployés par la Gendarmerie nationale pour lutter contre l'hécatombe routière sont derrière cette baisse, note la Gendarmerie.

Sans compter le bilan de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), attendu dans les prochains jours, le Commandement de la Gendarmerie nationale et par le biais de sa direction de la communication a, quant à lui, dévoilé hier le bilan des accidents routiers allant de janvier à octobre, dans lequel il indique le décès de 2 505 personnes et 15 963 autres blessées à travers 9 194 accidents.

Il a, par ailleurs, annoncé une baisse considérable du nombre d'accidents enregistrés au cours des dix premiers mois de l'année 2017 par rapport à la même période de l'année 2016.

En chiffres, 9 194 accidents de la route ont été recensés entre janvier et octobre 2017 contre 12 688 dénombrés durant la même période de 2016, soit une baisse de 3 494 accidents.

Une diminution expliquée par le durcissement des lois punitives et l'augmentation des amendes infligées, depuis un an, par les pouvoirs publics aux mauvais usagers de la route. C'est d'ailleurs grâce à ces



mesures punitives que le nombre de morts et de blessés recensés cette année sur les routes a baissé respectivement de 13% et 30% par rapport à l'année 2016.

En effet, 2 505 morts ont été dénombrés en 2017 contre 2 867 en 2016, et 15 936 blessés en 2017 contre 22 774 en 2016.

Parlant des causes qui provoquent autant d'accidents de la circulation, de morts et de blessés, la Gendarmerie nationale, et à travers son communiqué d'hier, a pointé du doigt la responsabilité de l'être humain (entre conducteurs et piétons) qui est, selon elle, derrière 94% des accidents.

Certes, d'autres causes sont derrière cette hécatombe, mais elles ne représentent que 14%, entre autres l'état des véhicules qui représente 5% de la moyenne des accidents routiers, puis l'état des routes qui ne représente que 3%.

Le bilan de la Gendarmerie nationale a indiqué que les causes humaines sont derrière 8 530 sur les 9 194 accidents de la circulation en 2017.

De nombreux automobilistes impliqués dans des accidents de la circulation conduisaient soit en état d'ivresse pour certains ou sous l'influence des stupéfiants (kif traité, psychotrope et même drogues dures) pour d'autres. Perdant le contrôle de leur esprit suite aux effets des drogues ou de l'alcool, des centaines de conducteurs ont provoqué des accidents, souvent mortels. Le phénomène prend une proportion alarmante.

L'excès de vitesse et les dépassements dangereux restent incontestablement les manœuvres les plus dangereuses régulièrement tentées par les automobilistes. Ces deux causes sont derrière 50% des accidents sur les dix mois passés. Elles ont provoqué 4 523 sur les 9 194 accidents de la circulation durant ladite période.

Sofiane Abi



TROIS PERSONNES ARRÊTÉES LORS D'UNE OPÉRATION POLICIÈRE

Près de 3 500 unités de psychotrope saisies chez un épicier à Constantine

LA COMMERCIALISATION de produits prohibés ne cesse d'augmenter à Constantine, touchant ainsi pratiquement tous les quartiers de la cité n'épargnant presque aucune couche de la société. La police judiciaire est récemment intervenue au niveau d'un des quartiers de la cité Boussouf, à la sortie ouest de la ville des Ponts, afin de mettre un terme à l'activité illicite d'un des commerçants de la cité. Le mis en cause utilisait en effet son local commercial spécialisé en alimentation générale pour diffusé revendre de l'»Eureka». Près de 3 500 unités ont été découvertes sur les lieux par les enquêteurs de la PJ. A en croire une source proche des enquêteurs, le local a été investi suite à des informations divulguées par deux intermédiaires arrêtés, quelques heures plus tôt, en possession d'une petite quantité du produit. L'interrogatoire a permis aux policiers d'identifier le principal fournisseur.

Les mis en cause ont été placés en détention en attendant leur présentation devant la juridiction compétente.

Par ailleurs, l'on apprend que huit personnes impliquées dans des affaires similaires ont été présentées à la fin de la semaine dernière devant le procureur de la République pour détention et vente illégales de psychotrope et kif traité ont été retenus contre les mis en cause.

Une centaine de psychotropes de différentes marques et génériques, près de 5 g de kif traité et une hache ont été saisis par les policiers au moment des arrestations. Les mis en cause sont âgés entre 24 et 32 ans, apprend-on de la même source.

A. B.

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'hydrogène renouvelable, sujet de plusieurs projets de recherches

LE CENTRE de développement des énergies renouvelable (CDER) a engagé des projets de recherches, avec le soutien de la direction générale de la recherche scientifique, dans le but de développer des solutions offertes par l'hydrogène, notamment la production de l'hydrogène de sources renouvelables, la production de l'électricité, de la chaleur.

L'hydrogène renouvelable était le thème du deuxième symposium international (ISSH2) tenu, hier à Alger, en présence d'experts internationaux. Cette rencontre se veut, selon les spécialistes, un terrain de débat sur les technologies de production, de stockage et d'utilisation de l'hydrogène et des carburants alternatifs, dans un contexte de développement durable et de transition énergétique. L'hydrogène constituant une vraie piste d'avenir pour la transition énergétique est au cœur de cette révolution. Le directeur du CDER, Noureddine Yassaa, estime qu'»en Algérie toutes les conditions sont réunies pour faire de l'hydrogène une énergie complémentaire «. Car dans notre pays « on a le soleil, la recherche, les ressources humaines et la recherche scientifique, mais aussi les infrastructures de base en matière de transfert de gaz, vu qu'on est un pays exportateur de gaz», précise-t-il. Yassaa a tenu, à cet effet, à expliquer le mécanisme de production et l'utilisation de l'hydrogène. L'excédent d'électricité produit depuis l'énergie solaire et l'énergie qui provient du vent (deux énergies intermittentes) est transformés en gaz « hydrogène «. Outre sa transformation en chaleur et en électricité, l'hydrogène est aussi utilisé comme carburant pour les transports publics. Dans le même ordre d'idée, Yassaa a souligné l'importance de ce gaz en étant « une solution durable dans le développement des énergies renouvelables, mais aussi une manière d'aller vers une énergie verte «. « Tout l'intérêt de bénéficier de cette énergie «. Il a appelé à donner une grande importance à ce sujet, avec l'implication de tous les acteurs, pour la mise en application de ces projets en phase d'étude. Mais aussi bénéficier des expériences déjà réalisées dans le monde (USA, France, Chine) pour ce qui est de la production de cet hydrogène depuis des énergies renouvelables, et son utilisation comme source de chaleur et d'électricité. Par ailleurs, le directeur du CDER a souligné l'importance de ce genre de rencontres qui est selon lui, « une occasion de s'enquérir des dernières avancées dans le domaine, et aussi de réaliser un transfert de technologies en la matière, dont bénéficiera le CDER». Une discipline, selon les organisateurs, qui requiert une coopération scientifique et industrielle internationales, dans le but de parvenir à la maîtrise de technologies les plus performantes et les plus économiques dans la production de l'hydrogène à partir des énergies renouvelables. Une innovation était au rendez-vous : le chalumeau à hydrogène renouvelable, réalisé au CDER de Bouzaréah. Le premier appareil breveté 100% algérien, utilisant des énergies renouvelables, a été présenté par Sabrina Zitouni, ingénieur de soutien à la recherche. La capacité de production et de stockage de l'hydrogène et son utilisation localement va, selon les spécialistes, sans doute inciter les collectivités locales et les acteurs économiques à développer des projets hydrogènes. Du point de vue de la recherche, un conseil d'hydrogène a été créé pour accélérer et encourager la recherche dans ce domaine.

Lilia Ait Akli

VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Le CNDH organise une journée d'études

LE CONSEIL national des droits de l'Homme (CNDH) organise lundi à Alger, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, une journée d'études intitulée «La fin des violences à l'égard des femmes en Afrique ? Le Protocole de Maputo : défis et perspectives». Le CNDH se propose d'examiner les instruments et les mécanismes visant à protéger les femmes et à éradiquer la violence basée sur le genre, en analysant leur progression et en appréciant leur application et leur efficacité par rapport aux normes et aux standards internationaux et régionaux. Coïncidant avec le 30e anniversaire de la création de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP), cette célébration offre au CNDH l'opportunité de vulgariser le Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des femmes (Protocole de Maputo) qui a été ratifié par l'Algérie en septembre 2016. Cette journée d'étude verra la participation d'acteurs institutionnels et non institutionnels en charge de la thématique, notamment des personnalités féminines connues pour leur attachement aux droits des femmes et à leur engagement sur les plans national et continental dont la présidente de la Panafricaine des femmes (PAW0), Mme Koite Assetou, et la présidente du Forum afro-arabe, Mme Raoudha Chelba.

S. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE OULED YAICH
COMMUNE DE CHREA
Identification fiscal : 098409089174702

Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2017pour 03emm fois
aprés l'annulation de l'atribution provisoire

Le président de l'assemblée populaire de la commune de Chrea wilaya de Blida dont le siège social : à place klouaze moussa chrea wilaya de Blida lance une appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour objet de :

REFECTION DE LA CITE KERRACHE 1ere TRANCHE Pour 03emm Fois

Le présent avis du appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales est distiné aux candidats soumissionnaires ayant un **certificat de qualification et de classification professionnelle en bâtiment comme activité principale catégorie trois** (03)**et plus** peuvent retirer le cahier des charges auprès de la commune de chrea « bureau des marches » adresse : place kelouaze moussa centre chrea contre paiement fixés a mille cinq cent (1500.00 DA) et non remboursable .

Les offres, accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, Tels qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes :

- **Une enveloppe contenant « dossier candidature » avec l'ensemble des documents exigées dans le cahier des charges.**
- **Une enveloppe contenant « Offre Technique » avec l'ensemble des documents exigées dans le cahier des charges.**
- **Une enveloppe contenant « offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.**

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés dans l'article N° 12 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

Les trois enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A Monsieur le président de l'assemblée populaire de la commune de chrea

A n'ouvrir que par commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales

REFECTION DE LA CITE KERRACHE 1ere TRANCHE Pour 03emm Fois

La date de dépôt des offres est fixés au 21 jour, à compter de la date de la première parution de l'avis d' appel d'offre national ouvert publier dans les journaux nationaux plus BOMOP avant 12 h.00.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férie ou un jour de weekend celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Les entreprises soumissionnaires sont invités à la réunion de la séance l'ouverture des plis programmée le jour de dépôt des offres a 14h00.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 14 h 00,

les soumissionnaires resteront engagés par leur offres pondant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois des offres qui est spécifié ci-dessus.

Le Jeune Indépendant **du 27/11/2017 / ANEP N° 529 578**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique Et Populaire

WILAYA DE AIN DEFLA — direction de la
NIF: 4401 5101 367 — Jeunesse et sports

Avis D'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence de capacité Minimale N°:...02.../2017

Conformément aux dispositions du Décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Wilaya de Ain-Defla lance un Avis d'appel d'offre ouvert Avec Exigence de capacité Minimale pour ***La Réfection et Engazonnement Stade Hammam Righa***

Toutes personne physique ou morale Qualifié et classé dans le domaine ***du Bâtiment ou T.P*** *ayant un certificat de qualification et classification professionnelle* ***(catégorie I et plus)*** *intéressées par le présent avis d'appel d'offres ouvert Avec Exigence de capacité Minimale, peuvent retirer le cahier des charges auprès du secrétariat De La Direction De La Jeunesse Et Des Sports De La Wilaya De Ain-Defla Cite 300 Logt, Ain- Defla a titre gratuit.*

Les offres doivent être mis dans comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », «offre technique» ou «offre financière», selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention:

Avis D'appel D'offre National Ouvert Exigence de capacité Minimale N°:...../2017
Réfection et Engazonnement Stade Hammam Righa
(à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

La participation à l'appel d'offre ouvert Avec Exigence de capacité Minimale doivent être accompagnée des pièces suivantes :

✓ ***Le Dossier De Candidature:*** ***Comporte les documents suivants :***

1) *Une déclaration de candidature (selon modèle joint au cahier des charges remplie, Signée et cachetée).*
2) *Une déclaration de probité (selon modèle joint au cahier des charges remplie, Signée et cachetée).*
3) *Les statuts pour les sociétés ;*

Et les autres documents composant le dossier de candidature figurant dans l'article 10 pages 05 du cahier des charges (instruction aux soumissionnaires)

✓ ***L'offre Technique:*** ***Comporte les documents suivants :***

1) *La déclaration à souscrire ((selon modèle joint au cahier des charges remplie, Signée et cachetée*
2) *Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».*
3) *Le planning de Réalisation et délai écrit en lettres et en chiffres (Signé et daté par le soumissionnaire)*
4) *Tout document permettant l'évaluation de l'offre technique rapport justificatif et toute pièce exigé conformément a l'article 78 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public*

Et les autres documents composant le dossier de candidature figurant dans l'article 10 pages 05 – 06 du cahier des charges (instruction aux soumissionnaires)

✓ ***L'offre Financière:*** ***Comporte les documents suivants :***

1) *La lettre de soumission selon modèle joint au cahier des charges remplie, Signée et cachetée par le soumissionnaire*
2) *Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné en chiffre et en lette, signé et cacheté par le soumissionnaire.*
3) *Le devis quantitatifs - estimatifs des offres dûment renseigné, signé et cacheté par le soumissionnaire.*

Les offres doivent être déposées à la date et avant l'heure limite de dépôt des offres à l'adresse ci-après : La Direction De La Jeunesse et Des Sports De La Wilaya De Ain Defla (Secrétariat Bureau n°2 ,2eme étage), cité 300 logts, Ain- Defla.

La durée de préparation des offres est fixée à Vingt Et Un (21) Jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure 13.00 h

L'ouverture des plis techniques et financiers est fixée à Treize heures (13:h00) et aura lieu au siège de la Direction de la Jeunesse et de Sports de la Wilaya de Ain-Defla, en séance publique.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de ***Cent Onze (111) jours*** *à compter de la date limite de dépôt des offres.*

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 27/11/2017 / ANEP N° 529 581**

INTERVIEW DE MICHEL RAIMBAUD, ANCIEN AMBASSADEUR DE FRANCE

La destruction de la Libye : L'Occident criminel

Michel Raimbaud est un vétéran français du milieu diplomatique, ayant servi comme Ambassadeur de France en Mauritanie, en Somalie et au Zimbabwe pendant des années.

Désormais retiré du corps diplomatique il se consacre à des travaux académiques en lien avec son domaine d'expertise, nommément le monde arabo-musulman en général. Auteur du livre remarqué « Tempête sur le Grand Moyen-Orient » paru en 2015 qui traite des menées néo-impérialistes occidentales dans cette région du monde, il a accepté de nous recevoir à son domicile dans la campagne française pour évoquer le drame libyen où l'Occident est entré comme un voleur et un boucher en 2011, pour n'y laisser que des ruines et des abîmes de malheur.

La Libye du « Guide », le Colonel Mouammar Kadhafi, était le pays d'Afrique doté du revenu par habitant le plus élevé grâce à la gestion saine de la manne pétrolière libyenne par le gouvernement institué par Kadhafi en 1969, à la suite du renversement du Roi Idriss Ier qui vampirisait les ressources du pays au profit des cartels pétroliers européens. L'éducation scolaire y était gratuite pour tous comme les soins médicaux, l'essence largement abordable (non surtaxée) et le pays connaissait un taux de développement humain inédit depuis très longtemps dans cette portion de l'Afrique du Nord.

Le Colonel Kadhafi avait refondu l'OUA en « Union Africaine » tout court, qui devait être étayée par l'introduction d'un « dinar or » appuyé sur les réserves d'or libyennes que Kadhafi avait sagement amassées au fil des ans grâce aux énormes bénéfices issus de la vente des produits pétroliers dont le pays était, et demeure si riche. Ayant prévu le besoin de diversification de l'économie libyenne il l'avait préparée par une diplomatie de coopération de type « gagnant-gagnant » idoine à celle dont se vante la Chine par l'investissement direct dans les économies vivantes de ses voisins, faisant de lui l'un des hommes les plus populaires de l'histoire africaine récente, et à juste titre.

Ce fut une telle aventure de réussites et de succès que vint fracasser la cabale occidentale emmenée par les USA, les bras



serviles de l'OTAN, la politique étrangère israélienne profonde et les chiens de guerre takfiris déchaînés par le régime wahhabite aliéné d'Arabie Saoudite et ses complices du Golfe Persique. Comme si les maîtres dégénérés et consanguins des anciennes cours européennes, recyclés outre-Atlantique et outre-Méditerranée (en Palestine…) en « démocraties d'apparat », jaloux de voir la réussite sur le lit de leurs échecs, n'avaient pu, su et/ou voulu se retenir d'y déverser leur haine atavique par un flot de bombes, de meurtres et de rapines.

Heureusement la vie est résiliente et l'esprit humain aussi et, malgré six ans de tortures quotidiennes la nation libyenne oeuvre à se relever de ses cendres, par de nouvelle évolutions politiques encore aujourd'hui axées autour de plusieurs autorités distinctes, un gouvernement militaire dirigé par le Maréchal Haftar, un gouvernement civil issu du « CNT » libyen dirigé par Fayez el-Sarraj et, dans les zones désertiques du sud avec il est vrai, beaucoup moins de visibilité politique et diplomatique, le conseil des tribus libyennes dont la tête de proue n'est nul autre que le fils du Colonel Mouammar Kadhafi, Saïf al-Islam.

Depuis l'enregistrement de cette interview, de nombreuses révélations ont atteint le grand public concernant les immondes trafics d'êtres humains qui ont eu cours en Libye depuis 2011, dont la majorité des victimes ont été des Africains sub-sahariens que le Guide avait conviés en Libye, alors qu'il était encore au pouvoir, pour participer à l'essor de son pays et par rebond à celui de leurs pays voisins d'origine. Ces ignominies sont également à mettre à la charge des faiseurs de guerre occidentaux qui ont détruit la Libye voici six ans pour en faire une terre sans foi ni loi. Il convient de donner son soutien au peuple libyen qui se débat dans les affres des douleurs où l'Occident criminel l'a plongé, et d'en faire écho à nos gouvernements.

Source : mondialisation.ca

MANIFESTATION À BRUXELLES CONTRE L'ESCLAVAGE EN LIBYE

Une cinquantaine de blessés suite à une descente de police

UNE CINQUANTAINE de personnes ont été interpellées samedi après-midi dans un quartier commerçant de Bruxelles après qu'un groupe de personnes échappé d'une manifestation a dégradé des commerces et s'en est pris aux forces de l'ordre, selon la police. Selon un bilan publié sur Twitter par la police bruxelloise, «50 personnes (ont été) arrêtées et (il n'y a) pas de blessés à déplorer». Selon la chaîne RTBF, il s'agit de jeunes entre 15 et 18 ans. Les incidents se sont déclarés près de la place Louise non loin du centre de la capitale, dans un quartier très fréquenté un samedi après-midi, a expliqué à l'AFP Ilse Van de Keere, porte-parole de la police bruxelloise. En fin d'après-midi, un groupe d'une trentaine de personnes «a quitté une manifestation contre l'esclavage en Libye» qui se tenait à quelques dizaines de mètres et ils «se sont cagoulés» avant de s'attaquer à deux magasins, qui ont enregistré quelques dégradations, selon des images parues dans les médias belges. Une voiture de police a également été prise pour cible et il y a eu des jets de projectiles, a précisé Mme Van de Keere. Un important dispositif de police a été déployé et le calme est revenu en début de soirée. Samedi, le ministre belge de l'Intérieur, Jan Jambon,a réagi sur Twitter : «A Bruxelles, des fauteurs de trouble se comportent une fois de plus de manière inacceptable. Le centre de crise suit la situation de très près avec la police». Dans un second message, il a précisé que les forces de l'ordre avaient «pour ordre de stopper les pillages et d'arrêter un maximum de personnes». «Tolérance zéro. La police fédérale est en renfort», a-t-il ajouté. Le bourgmestre (maire) socialiste de Bruxelles, Philippe Close, a lui aussi dénoncé le «comportement inacceptable d'une trentaine d'individus qui ont sali la manifestation contre l'esclavagisme». Le ministre de la Justice, Koen Geens (CD&V, chrétiens-démocrates), a également réagi sur Twitter: «Une manifestation pacifique contre la violence (ne peut) pas être perturbée par de la violence». R.I

VELLÉITÉS DE CHANGEMENT DE RÉGIME EN POLOGNE

Le soutien maladroit de Berlin

UNE PRISE de bec diplomatique a enflé entre Berlin et Varsovie après que le ministre allemand de la Défense a déclaré que son pays devait soutenir la "résistance démocratique de la jeune génération" en Pologne.

Cette remarque scandaleuse du plus haut responsable militaire allemand a immédiatement suscité une réprimande ferme de la part du gouvernement polonais, qui a interprété à juste titre sa déclaration comme une menace implicite pour aider les révolutionnaires de couleur liés aux fondations Open Society dans leur quête d'un changement de régime dans ce pays d'Europe centrale. Pour résumer, le parti conservateur Droit & Justice s'efforce de débarrasser la bureaucratie permanente de la Pologne, autrement dit son "État profond" des restes de ses prédécesseurs libéraux de la Plateforme civique, qu'ils avaient entassés à la va-vite dans les instances dirigeantes, dans une dernière tentative pour faire dérailler le programme législatif de leurs adversaires dans la perspective des prochaines élections. C'est très similaire à ce que les Démocrates font contre Trump, mais c'est justement pour cela que le PiS, qui est l'abréviation polonaise du parti Droit & Justice, est très populaire. Il a obtenu relativement plus de succès que son homologue chez son allié américain.

Cela a justifié, en réponse, une augmentation proportionnelle du soutien étranger au mouvement de révolution colorée. L'Allemagne déteste le PiS parce que l'idéologie « euro-réaliste » du leader du parti, Jaroslaw Kaczynski, contraste totalement avec le « libéralisme européen » de Merkel, de la crise des migrants à la future organisation de l'UE. Le PiS est même poursuivi par Bruxelles pour son refus d'accepter la délocalisation forcée d'un seul migrant musulman, et son ambitieuse "Three Seas Initiative" qui vise à consolider un nouveau bloc de pouvoir en Europe centrale et orientale afin de s'opposer aux initiatives de centralisation de l'après-Brexit dans l'UE, en faveur d'une approche plus neutre et réformée respectant la souveraineté nationale des membres du bloc. On soupçonne depuis longtemps Berlin de soutenir le mouvement antigouvernemental en Pologne, et les médias du pays en parlent depuis près de deux ans déjà, mais la déclaration désobligeante du ministre allemand de la Défense à la télévision semble confirmer clairement que c'est effectivement le cas.

Cette joute diplomatique va probablement bientôt disparaître, mais les dommages qu'elle a causés aux relations bilatérales ne disparaîtront probablement pas tant que le PiS continuera à gouverner la Pologne, ce qui pourrait être le cas dans un avenir prévisible vu comment il a obtenu en 2015 la plus grand victoire électorale de l'ère post-communiste. Varsovie est plus motivée que jamais pour continuer à renforcer ses relations avec ses partenaires des "Trois Mers", en particulier la Hongrie, mais peut-être même l'Autriche sous la direction de Sebastian Kurz. En outre, le PiS a vu son analyse validée aux yeux du peuple polonais pour avoir apparemment toujours eu raison sur l'ingérence allemande dans les affaires politiques intérieures de son pays. Cela va permettre à ses partisans de s'enhardir et pourrait même convaincre certains de ses détracteurs les moins radicaux de reconsidérer leur position. Cet épisode controversé est également très curieux car il est arrivé juste au moment ou la Pologne mettait fin à sa ligne de crédit flexible avec le FMI. Reuters a lancé une attaque dans les médias contre le pays en suggérant de manière provocante que le boom de l'emploi en Pologne alimentait l'inflation, ce qui est une menace voilée du ministre de la Défense, calibrée comme un "coup de sifflet", pour coïncider avec une nouvelle offensive de changement de régime asymétrique contre Varsovie.

Andrew Korybko **Source : mondialisation.ca**

LA LOYAUTÉ ENVERS L'OCCIDENT DE MOHAMED BEN SALMAN

WAHHABISME ET SIONISME : UNE SAINTE ALLIANCE CONTRE L'IRAN

Les propos tenus dans une interview accordé au New York Times (23/11/2017) par le prince héritier saoudien et Ministre de la défense remet à l'ordre du jour un article écrit en 2015, intitulé wahhabisme et sionisme, une sainte alliance contre l'Iran, et que je soumets de nouveau.

Par Mohamed ElBachir



Dans cet interview, le prince héritier dévoile le rôle attribué au Premier ministre libanais, ' démissionnaire en suspens « en affirmant que « Saad Hariri (…) ne va plus continuer à accorder une couverture politique à un gouvernement contrôlé essentiellement par le Hezbollah, qui à son tour est contrôlé par l'Iran «. Il faut noter que les parrains de cette politique de déstabilisation du Liban ne sont autres que la France et l'Egypte et… les Etats-Unis. Et n'ayant pas peur du ridicule, l'homme fort saoudien ajoute : «Nous avons appris de l'Europe que l'apaisement ne marche pas. Nous ne voulons pas que le nouvel Hitler de l'Iran refasse au Moyen-Orient ce qui s'est passé en Europe.»

Nul besoin de savoir lire entre les lignes pour traduire de tels propos comme étant un alignement, au grand jour, de l'Arabie saoudite sur la stratégie israélienne au Moyen-Orient.

Les échecs tant militaires que politiques, en Irak et en Syrie, subis par les Monarchies du Golfe et les puissances occidentales ne signifient nullement l'abandon du Moyen-Orient par ses derniers. Loin de là, un nouveau scénario, en partenariat avec l'Etat d'Israël, a été conçu par l'Appareil d'Etat américain. C'est à l'Arabie saoudite d'en assumer le rôle principal.

Trois thèmes sont mis en avant pour la réalisation de ce scénario : le désarmement du Hezbollah, «le Hezbollah, organisation terroriste et le programme militaire balistique iranien. Il n'est pas inutile de rappeler que ces trois points sont une constante de la politique internationale américaine et israélienne. Excepté le deuxième point, l'Etat français y souscrit.

Avant d'exposer dans son intégralité l'article précité, je rappelle que la Ligue arabe vient de prendre à son compte ses thèmes dans une résolution, datée du 17 novembre 2017. Une résolution qui fait de celle-ci, une antenne du ministère israélien des Affaires étrangères.

Un même ennemi « Chiite ou Perse «

Sitôt qu'on a commencé à envisager la conclusion d'un accord pour le moment tout hypothétique sur le nucléaire iranien, on a vu dans un même élan, le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu et le chef de la diplomatie saoudienne Saoud Al-Fayçal monter au créneau pour, le premier, nous mettre en garde contre « un accord à Lausanne (qui) ouvrirait la voie à un Iran nucléaire, et nous avertir qu'Israël ferait « tout « pour défendre sa sécurité, le second, nous assurer que les grandes puissances 'court-circuitent les intérêts des États de la région en faisant miroiter à l'Iran des bénéfices dont il ne pourra pas jouir sans qu'il coopère avec les pays de la région.''

La similitude est en effet de plus en plus manifeste entre les lectures géo-stratégiques du rôle de l' Iran faites, d'un côté, par les tenants du Wahhabisme en tant que doctrine religieuse servant de sous-bassement idéologique à l'Arabie saoudite et, de l'autre, par le sionisme en tant qu'idéologie fondatrice de l'État d'Israël.

Cette similitude dans la vision de l'Iran n'est pas le fruit du hasard, elle correspond à à une convergence stratégique qui a eu le temps de s'affermir comme en témoignent les propos tenus par Shimon Péres en 2010 : à la question « Le Proche-Orient fait-il face à de nouveaux dangers ? «. Posée par Laurent Zecchini, journaliste du Monde, l'homme d'État israélien répond :

« Oui, car nous sommes confrontés à de nouvelles ambitions. Les Perses veulent de nouveau contrôler le Proche-Orient. Que ce soit pour des motifs religieux importe peu…'' et concernant les pays arabes, il ajoute ''… La plupart des Arabes en sont profondément préoccupés. Ils ont peur d'une agression de l'Iran, et ils ne savent pas quoi faire… Israël n'est plus le principal problème pour eux, c'est l'Iran, qui utilise le conflit israélo-arabe comme une excuse pour ses ambitions…Ils ne le diront jamais ouvertement bien sûr. Mais aujourd'hui, les contacts secrets sont plus importants que les contacts diplomatiques.''

Et au Moyen-Orient, les accords secrets sont légion, à commencer par ceux-là mêmes qui ont donné naissance aux drames que vivent les peuples de la région, à savoir les accords Sykes-Picot. Pour l'un, un islam dévoyé, et pour l'autre, un nouvel Amalek…

Hier comme aujourd'hui, tous les conflits qui ont ébranlé et meurtri le Moyen-Orient ont un même lieu de convergence : le Liban. Pays qui est en définitive le témoin dans tous les sens du terme de tout ce que vit la région, de ses souffrances, de ses contradictions, mais aussi fort heureusement de ses espoirs.

Le 17 septembre 1978, le Président égyptien Anouar Sadate et le Premier ministre israélien Menahem Begin signent deux documents dont la référence est la résolution 242 des Nations unies d'octobre 1967 : le premier, un traité portant sur le « cadre de paix au Proche-Orient «, le second document scellait la « conclusion d'un traité de paix « entre Israël et l'Égypte. Contre ce traité de paix prônant la « normalisation « avec Israël s'est constitué un front du refus arabe composé de l'Irak, la Syrie, la Libye et l'Algérie.

Un front du refus dont la faiblesse a éclaté au grand jour en 1982 puisque le « cadre de paix au Proche-Orient « a été inauguré par l'Opération Paix en Galilée, déclenchée le 6 juin par Israël et qui s'est conclue par l'occupation du Liban. Mis à part les éternelles diatribes anti- israéliennes, les dirigeants arabes ont été d'une passivité pour le moins déconcertante face à la destruction et à l'occupation du Sud Liban, à l'exode de la direction de l'OLP et à l'ignoble massacre dans le camp palestinien de Sabra et Chatila, commis par des collaborateurs libanais avec la bénédiction de l'occupant israélien. Le retrait israélien de 2002 est le fruit de la résistance libanaise et non celui du fameux « cadre de paix au Proche-Orient « égypto-israélien. Mais il faut l'admettre, le fer de lance de cette résistance était dans sa majorité chiite et incarné par le Hezbollah. D'où l'aura et la sympathie politique dont a rapidement bénéficié le Hezbollah au sein des couches populaires à majorité arabe sunnite du Maroc à l'Irak. Avec sa victoire sur Israël, le Hezbollah donnait l'exemple à suivre pour libérer les autres territoires occupés.

La guerre que lui fera encore Israël quatre ans plus tard, en juillet 2006, dans le but de détruire ses capacités militaires a été tacitement approuvée par les monarchies, l'Égypte et la Turquie, bref, les puissances régionales sunnites. Une fois de plus, de cette confrontation le Hezbollah sort grandi, augmentant l'inquiétude des dirigeants de ces pays traditionnellement dits modérés et en passe de revêtir un nouvel habit dans le cadre d'une éventuelle reconfiguration géopolitique de la région. Une offensive idéologico-religieuse en direction des couches populaires sunnites a donc été menée pour discréditer le Hezbollah via les médias et les prêches dans les mosquées. Elle semble avoir eu quelque succès : le Hezbollah a perdu en effet de sa notoriété et est perçu, certes à tort, comme un simple exécutant des visées iraniennes et vecteur d'un «islam dévoyé».

Il ne faut pas oublier par ailleurs que, sur le plan militaire, la C.I.A et d'autres organismes de renseignement américains financent des groupes politico-militaires anti-Hezbollah et encouragent l'infiltration de groupes armés sunnites et de prédicateurs salafistes avec l'aide de l'Arabie Saoudite. A cet égard, les déclarations de Jeffrey D. Feltman, assistant de l'ancienne secrétaire d'Etat américaine, Condoleeza Rice, et responsable du bureau des affaires du Proche-Orient, et de Daniel Benjamin, coordinateur du bureau de lutte contre le terrorisme sont sans ambiguïté : « Les Etats-Unis continuent de prendre très au sérieux les menaces que le Hezbollah fait peser sur les Etats-Unis, le Liban, Israël et l'ensemble de la région. «

Le plus significatif reste la reconnaissance officielle de l'aide directe apportée par les Etats-Unis aux forces libanaises qui luttent contre le Hezbollah.

« Les Etats-Unis fournissent une assistance et un appui à tous ceux qui, au Liban, travaillent pour créer des alternatives à l'extrémisme et réduire l'influence du Hezbollah dans la jeunesse. (…) A travers l'USAID et la Middle East Partnership Initiative (MEPI), nous avons contribué depuis 2006 à hauteur de plus de 500 millions de dollars à cet effort… Depuis 2006, notre aide totale au Liban a dépassé le milliard de dollars… « .

Les Etat-Nations ennemis du Néo-libéralisme

Pour les pouvoirs sunnites, la lecture religieuse du conflit qui les oppose à l'Iran et à ses alliés syriens, irakiens et libanais permet de voiler les véritables enjeux stratégiques qui secouent la région. Enjeux qui entraînent l'opposition des Etats-Nations et des forces politiques, jaloux de leur souveraineté politique et économique et dont l'Iran est le fer de lance au projet de formation d'un ensemble régional néo-libéral sous l'égide de l'impérialisme occidental.

Au Liban, cela se traduit par la confrontation, pour l'instant politique entre, d'une part, l'Alliance du 8 mars dont les deux composantes principales sont le Courant patriotique libre (CPL) de Michel Aoun et le Hezbollah et d'autre part, l'Alliance du 18 mars dont la composante principale est sunnite et est soutenue par l'Arabie Saoudite, l'Egypte et la Turquie, tous les trois pro-occidentaux. C'est en ce sens que le Liban est la pierre angulaire de ce qui se joue sur le plan stratégique et idéologique au Moyen-Orient et au-delà, dans le monde arabe.

Pour l'État d'Israël, en vue de justifier le danger que représente l'Iran, la référence religieuse est également présente en des termes bibliques comme l'exprimait clairement le Premier ministre israélien Benyamin Netannyahou à Auschwitz, le 28 janvier 2010 :

« Nous nous souviendrons toujours de ce que nous a fait l'Amalek nazi, et nous n'oublierons pas de nous tenir sur nos gardes face au nouvel Amalek qui apparaît au-devant de l'histoire, et menace à nouveau d'exterminer les juifs. Nous ne prendrons pas les choses à la légère en nous faisant croire qu'il s'agit d'intimidations en l'air. «

A n'en pas douter, les « contacts secrets « dont parlait Shimon Péres demeurent d'actualité et visent l'édification du « nouveau Moyen-Orient « cher à l'ancien Président G.Bush. Un nouveau Moyen-Orient dont l'avènement ne peut être envisagé sans, d'une part, la neutralisation des « fauteurs de troubles régionaux « que sont l'Iran, le Hezbollah et le Hamas et, d'autre part, sans vassaliser, voire morceler la Syrie. Dans un Moyen-Orient ainsi conçu, la question palestinienne trouverait, du moins les stratèges US et israélien l'espèrent, une réponse acceptable pour l'État d'Israël, enfin rasséréné, une fois intégré politiquement et économiquement tel un « petit Occident « moyen-oriental.

Source : mondialisation.ca

CAFÉ LITTÉRAIRE AU THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

La nécessité de retour du public

Lors d'une rencontre au Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran, ce samedi 25 novembre, le metteur en scène Ziani Cherif Ayad a estimé nécessaire le retour du public dans les salles de théâtre.

Pour l'homme de théâtre Ziani Cherif Ayad, le 4e art algérien est en quête de retrouver le public d'antan. Animant, en compagnie de la romancière Leila Asslaoui, une conférence dans le cadre du Café littéraire créé au Théâtre régional Abdelkader Alloula d'Oran, il a fait savoir que le théâtre dispose aujourd'hui d'un public qui a, toutefois régressé dernièrement, déclarant que « auparavant, il y avait un grand public qui débattait avec nous sur des questions techniques dont la lumière et l'espace », rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Le metteur en scène de la pièce théâtrale Bahidja produite cette année, adaptée du roman de Leila Aslaoui Sans voile et sans regret, a estimé nécessaire le retour d'un tel public qui incite à la création de grandes œuvres théâtrales. Le même réalisateur a appelé à la mise en place de stratégies pour relancer le théâtre algérien en renforçant la formation et en s'intéressant à l'expression corporelle sur scène, surtout, pour les jeunes comédiens. La romancière Leila Aslaoui a salué



l'adaptation de son ouvrage en œuvre théâtrale, précisant que son roman est un témoignage vivant du drame de la décennie noire. L'écrivaine a affirmé que son histoire est inspirée de faits réels, sauf qu'elle a changé les noms de personnages et de régions, exhortant les écrivains et les dramaturges à s'investir dans les œuvres littéraires et artistiques abordant la mémoire nationale, afin de contribuer à éclairer la lanterne des générations futures et à l'écriture de l'histoire. La pièce Bahidja sera reproduite samedi soir au Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran, après sa représentation à Alger.

Les rencontres du Café littéraire du Théâtre régional d'Oran se tiennent une fois par mois, en présence d'artistes, romanciers et intellectuels. Le TRO œuvre à l'ouverture d'une médiathèque pour reproduire des œuvres du TR d'Oran et du Théâtre national algérien (TNA) devant des chercheurs et des universitaires. Il s'agit d'un total de 98 pièces, selon le directeur du TRO, Mourad Senoussi, lors de cette rencontre. **R. C**

L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE BAPTISÉ MOHAMED FAWZI

L'INSTITUT NATIONAL supérieur de musique a été baptisé, sur instruction du président d ela République Abdelaziz Bouteflika, du nom de l'artiste égyptien Mohamed Fawzi, compositeur de la musique de l'Hymne national algérien Kassaman. Le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi l'a annoncé samedi, lors d'une conférence sur le patrimoine matériel et immatériel, en précisant que « le Président de la République a instruit également de décorer Mohamed Fawzi de la médaille du mérite national à titre posthume, dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire de la composition de Kassaman (1956) et en reconnaissance de l'Algérie à ceux qui lui ont apporté aide et soutien au moment où elle en avait besoin ». L'institut sera baptisé du nom de l'artiste égyptien « avant la fin de l'année en cours » et la famille du musicien a accepté de concéder « définitivement » les droits d'auteur relatifs à la composition de l'hymne national algérien à l'Etat algérien. Le chanteur, compositeur et acteur Mohamed Fawzi (1918-1966) compte parmi les artistes égyptiens les plus célèbres du 20e siècle. Il a chanté, composé et écrit prés de 400 chansons.

STEVAN LABUDOVIC N'EST PLUS

Le militant caméraman pour l'indépendance

LE MILITANT et caméraman des maquis de la guerre de libération nationale en Algérie, Stevan Labudovic, est décédé ce samedi 25 novembre, à l'âge de 91 ans à Belgrade.

Stevan Labudovic a pu, grâce à sa camera, immortaliser des moments historiques de l`Algérie en pleine guerre de libération nationale.

En 1959, il a décidé d`entrer en Algérie, via la Tunisie, pour filmer et photographier des séquences de la guerre dans la région des Aurès. Stevan Labudovic sera décoré de la médaille du Mérite en 2012 par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans le contexte de la célébration du cinquantième anniver-



saire de l'indépendance nationale. Il a également reçu le prix d'honneur lors du 5e Festival du film engagé d'Alger en 2014.

Il est également l'un des fondateurs de l'association des Amis de l'Algérie à Belgrade, capitale serbe. Ce doyen de la cinématographie yougoslave a réalisé des reportages sur les opérations menées par l'Armée de libération nationale (ALN), Après 1962, il a couvert les visites effectuées en Yougoslavie par les défunts présidents Houari Boumediene et Chadli Benjedid et celles effectuées par M. Abdelaziz Bouteflika, en sa qualité de ministre des Affaires étrangères, et celles du leader Josip Broz Tito en Algérie. Il a également réalisé des reportages sur les différents sommets du Mouvement des Non-alignés dans lesquels il met en évidence le rôle de leader de l'ex-Yougoslavie dans ce mouvement. **R. C**

L'ARTISTE TOM BOGAERT EXPOSE SQUIB À ALGER

LE NOUVEAU TRAVAIL autour de l'Algérie de l'artiste belge Tom Bogaert est exposé à l'Espace d'art contemporain à El Achour-Alger. Baptisé Squib, il est visible jusqu'au samedi 16 décembre. Natif de la ville de Bruges en Belgique en 1966, Tom Bogaert n'est pas seulement un artiste, il est aussi activiste très engagé. Il sera actif au Moyen-Orient en utilisant l'art visuel pour faire passer des messages importants autour de la géo-politique, le divertissement et la propagande. Ses travaux sont toujours bien recherchés, il se démarque dans ce sens avec quatre projets. Le premier, lancé en 2010, quand il s'installe à Amman en Jordanie, le mènera par la suite en Palestine, Syrie, Liban, Egypte, Tunisie et Maroc. Durant sept ans, il finalise ce projet et l'intitule Impression, MENA. Ces trois autres travaux notables sont sa participation au Ghetto Biennale à Haïti de 2013 à 2017, le Canary Space Ship entre 2007 et 2008 et This is Rwanda entre 2004 et 2009. Cette année, l'artiste s'intéresse à l'Algérie et y développe son nouveau projet Squib.

SORTIR

DIALOGUE
Trio Hiwar en concert. Le mercredi 29 novembre 18h. Hôtel Le Méridien à Oran. Rishab Prasanna: flute indienne, Issa Murad: oud arabe, Salim Beltitane: percussions. Dialogue entre l'Inde, l'Orient et le Maghreb.

SOUFI
Lila Borsali en concert Soufia. Le jeudi 30 novembre. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Chants et mélodies soufis. Merveilles du samaâ, profondeur des ahkam, histoires de sages soufis. Accès: 800 DA

PHOTO
Exposition Il y a cent ans en Algérie jusqu'au jeudi 30 novembre. Centre des arts et de la culture du Palais des Rais-Bastion 23 à Alger. Une centaine d'œuvres en noir et blanc sur la vallée du Mzab et du Sud d'Algérie: Enfance, vie dans les ksour, travail de la terre et des palmeraies, récoltes, inondations, partage des eaux, l'identité des autochtones et des communautés.

MUSEE
Visite guidée gratuite au musée Bardo d'Alger avec l'association des guides touristiques de la wilaya d'Alger. Samedi 02 décembre. 10h. Contact: 0556 017 912

SERBIE
Concert serbo-algérien Sérénade à l'amitié.
- Opéra Boualem-Bessaih d'Alger: le lundi 04 décembre.
- Théâtre régional d'Oran: le mercredi 06 décembre. Musique classique et andalouse, variété avec la chanteuse Jadranka Jovanovic, le baryton Oliver Njego, le chanteur Noureddine Saoudi, le pianiste Nikola Rackov sous l'orchestration de l'ensemble Khalil Baba Ahmed. 19h. Accès: 800 DA.

PATRIMOINE
- Conférence L'argile, un phénomène ? par Ramdane Boudjenah de l'Ecole supérieure des Beaux Arts d'Alger. Aspects technologiques du matériau. Samedi 09 décembre. 11h.
- Conférence Restauration de la mosaïque in situ par Mohamed Cherif Hamza, docteur en archéologie antique. Samedi 16 décembre. 11h.
Dar essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels. Casbah d'Alger.

ANDALOU
L'interprète de musique andalouse Manal Gherbi en concert En toute intimité. Le vendredi 08 décembre. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Accès: 800 DA. Son premier spectacle de musique sanâa, hawzi, melhoun... et musiques du monde.

FLAMENCO
Atelier de danse flamenco avec la danseuse Samara. Du jeudi 07 au samedi 09 décembre. Institut Cervantes d'Alger. Une session de deux heures chaque jour ouverte à tous les niveaux. Renseignement: 021 63 38 02.

HUMOUR
One Man show Mon rêve de Zahreddine Djouad. Samedi 09 décembre. 16h. Ibn Zeydoun, Alger. Le grand retour de l'humoriste pour une heure et plus de rire garanti. Zahro vous porte avec lui dans son rêve de jeunes algériens.

ART
L'artiste Amina Benboureche expose Cycles jusqu'au vendredi 15 décembre. Institut culturel italien d'Alger. Réalisation d'illustrations graphiques sur différents supports.

TITRE GENERIQUE

24e séminaire national sur l'insuffisance rénale et la greffe rénale

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière : «Nécessité d'accorder une grande importance à la dimension bioéthique dans le domaine la transplantation rénale»



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a mis l'accent sur la nécessité d'accorder une grande importance à la dimension bioéthique dans le domaine la transplantation rénale, et ce lors de son intervention à l'ouverture des travaux du 24e Congrès national de la Société algérienne de néphrologie, dialyse et transplantation qui s'est tenue au centre internationale des conférences.

«Quand on parle d'insuffisance rénale, on pense immédiatement à la transplantation rénale. Dans ce domaine, la dimension bioéthique ne doit pas être négligée», a souligné le Pr Hasbellaoui.

Dans le domaine du prélèvement des organes et tissus à des fins thérapeutiques, il a rappelé la nécessité de veiller à ce que le prélèvement et la transplantation se fassent "dans le strict respect de l'éthique et de l'intégrité du corps humain à l'effet non seulement de combattre toute forme de trafic d'organes mais aussi de mettre en place des réseaux solidaires qui permettent de prendre en charge la demande en organes dans tout le pays sur des bases éthiques normatives".

Il a fait observer, à ce égard, que "si dans les sociétés développées le corpus législatif et réglementaire est riche en textes clarifiant les termes du débat et précisant les limites à ne pas dépasser, il n'en est pas de même chez nous".

"Hormis le texte portant création du Conseil national de l'éthique en sciences de la santé qui a vu le jour au milieu des années quatre-vingts dix, il faudra attendre la promulgation de la nouvelle loi sanitaire pour disposer d'un cadre législatif spécifique prenant en charge les problématiques fondamentales comme la greffe à partir d'un donneur en état de mort encéphalique", a-t-il indiqué.

Cependant, "nous ne pouvions pas attendre la nouvelle loi pour relancer la greffe. La mise en place effective de l'Agence nationale de greffe d'organes et de tissus permet d'ores et déjà de préparer les différentes équipes à travailler dans un cadre organisé autour de projets consensuels et à réunir les conditions d'une dynamisation de la greffe", a-t-il poursuivi.

Il a soutenu, à ce titre, que le lancement du Registre des insuffisants rénaux chroniques dialysés "va permettre de mieux gérer les besoins en greffe rénale y compris la greffe rénale pédiatrique qui doit être développée".

Dans le même contexte, le ministre de la santé a affirmé que "ce qui est valable en matière de transplantation l'est plus encore dans le domaine de la prévention", en citant à titre d'exemple l'hypertension artérielle "qui nous interpelle tous", a-t-il dit.

Evoquant les "pathologies lourdement invalidantes notamment dans les domaines des cardiopathies et des néphropathies" générées par l'hypertension, il a fait observer qu'il s'agit d'"une pathologie qui est non seulement à la confluence des compétences mais elle nécessite aussi une démarche pérenne basée sur une continuité des soins, des soins de proximité et adossés à une organisation en réseaux et intégrée".

"Le non diagnostic à temps de l'hypertension artérielle ou le non suivi régulier des indications thérapeutiques sont à l'origine de complications sévères aux conséquences multiples tant sur la santé du patient que sur le coût de la prise en charge", a ajouté M. Hasbellaoui, d'où l'importance, a-t-il relevé, de la mise en place d'"une politique volontariste de formation continue au profit des médecins généralistes qui constituent la ligne de front à l'effet oeassurer une prise en charge adéquate et de proximité".

Il a rappelé, par la même occasion, que la nouvelle loi sanitaire, qui est en débat au Parlement, a pour principale vocation "l'adaptation de l'organisation du système national de santé à l'évolution des besoins, tant au plan de la prévention qu'à celui de la prise en charge des soins hautement spécialisés, outre la mise en place de mécanismes novateurs en matière de modes de financement et d'évaluation de l'activité à l'effet de basculer dans une gestion moderne».

Lancement d'un fichier national de l'insuffisance rénale

LE PRÉSIDENT de l'Association algérienne de l'insuffisance rénale, Pr Mustapha Hamouch a annoncé à Alger le lancement d'un fichier national pour la prise en charge de cette pathologie à l'échelle nationale et la poursuite de la greffe rénale notamment les reins prélevés à partir des personnes décédées, et ce en marge du 24e séminaire national sur l'insuffisance rénale et la greffe rénale.

Le Pr. Hamouch a indiqué que la situation de cette pathologie en Algérie n'est plus fatale d'autant que les malades sont pris en charge au niveau du territoire nationale "aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif dans tous les établissements publiques et privés", ajoutant que le lancement de ce fichier à partir d'aujourd'hui permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives vers une bonne prise en charge de cette maladie. A travers ce fichier, le ministère de la Santé vise à recenser le nombre d'insuffisants rénaux , définir les tranches d'âge des personnes qui subissent une hémodialyse au niveau de toutes les régions du pays et déterminer les coûts induits par la prise en



charge de cette maladie ce qui aidera les décideurs à améliorer le traitement et à faciliter la greffe.

L'Algérie enregistre chaque année plus de 1000 nouveaux cas, a fait savoir le spécialiste, soulignant que le fichier déterminera le nombre exacte. L'hypertension rénale et le diabète sont les principaux facteurs d'atteinte d'insuffisance rénale chez les adultes, tandis que chez l'enfant la pathologie résulte d'infections qui peuvent être évitées grâce à la prévention, a-t-il avancé sans donner de statistiques concernant cette catégorie de malades.

Quant à la greffe rénale, le Pr. Hamouche a indiqué que les établissements publics assurent près de 300 interventions chaque année, un nombre "très insuffisant" par rapport à la population. Ce chiffre est revu à la hausse avec le don d'organes et le prélèvement d'organes à partir des personnes décédées.En réponse à une question concernant le prélèvement d'organes de personnes décédées, intervenant a précisé que les spécialistes poursuivaient leur action en vue de changer les mentalités de la société vis-à-vis de ce sujet d'autant plus que l'opération se fait immédiatement après le décès où les familles passent par des moments difficiles ce qui complique l'obtention de leur consentement.

RENDEZ VOUS SCIENTIFIQUE

-Rencontre internationale sur le traitement de la douleur les 25 et 26 novembre à Oran

Le traitement de la douleur sera au centre des deuxièmes journées internationales de l'éthique médicale prévues les 25 et 26 novembre prochains à Oran, a-t-on appris des organisateurs.

Plus de 40 communications sont programmées à cette occasion, et devront aborder les deux formes de douleur, aiguë et chronique, a expliqué Pr. Layadi, également chef du service de médecine physique et de réadaptation fonctionnelle du CHUO.

-Le 24ème congrès de la SACOT du 1 au 3 décembre à Oran

Le 24ème congrès de la Société algérienne de chirurgie orthopédique et traumatologique aura lieu du 1 au 3 décembre prochain à Oran, avec la participation de plus de 200 spécialistes algériens et étrangers, avons-nous appris auprès des organisateurs.

Cette édition propose deux thèmes :

"Les déformations des membres inférieurs de l'enfant: de l'examen radio-clinique à la réparation chirurgicale" et "Les fractures du coude chez l'enfant".

«Le choix des deux thèmes n'est fortuit, puisque les déformations ou malformations des membres inférieurs de l'enfant sont de plus en plus courantes en Algérie, ainsi que les fractures du coude représentent 10 % de l'ensemble des fractures des membres supérieurs avec un fort risque de complication", a-t-on souligné.

Un riche programme est concocté pour les 3 jours de ce congrès comprenant des tables rondes, des conférences d'enseignement, des séances thématiques, des communications orales.

-1e Congrès international de Chirurgie Générale de Sétif - 16 septembre 2017 à Sétif

-15ème congrès national de cœliochirurgie - 4 et 5 octobre 2017 à Blida

-Workshop sur la recherche en cancérologie - 25 au 27 octobre 2017 à Taghit

-14ème Congrès National d'Hématologie - 26 au 28 octobre 2017 à Constantine

-3 e journées de Sidi Bel Abbès - 6 et 7 décembre 2017 - Sidi Bel Abbès

-6ème journée de chirurgie de l'hôpital militaire - 12 décembre 2017 à Constantine

LE JEUNE INDÉPENDANT EST DÉSORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE, TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY



CHAMPIONNAT ARABE DE CYCLISME SUR ROUTE (JUNIORS) :

L'Algérie décroche la médaille d'or du contre la montre par équipes

LA SÉLECTION algérienne de cyclisme, juniors garçons, a été sacrée championne arabe du contre la montre par équipes, en dominant l'épreuve disputée samedi à Sharm Cheikh (Egypte), en ouverture du Championnat arabe toutes catégories qui se poursuit jusqu'au 1er décembre.
L'équipe algérienne composée des coureurs Oussama Cheblaoui, Amine Nehari et Hamza Mansouri, a parcouru les 54 km de la course en (1 heure 11 minutes et 46 secondes) avec un moyenne de 45.15 km/h, devançant l'équipe marocaine avec un chrono de (1:12.03) et l'Irak (1:16.30).

TENNIS DE TABLE / COUPE DU MONDE 2017 «JUNIORS» : L'ALGÉRIE PRÉSENTE AVEC SIX ATHLÈTES EN ITALIE (FÉDÉRATION)

LA SÉLECTION algérienne (Garçons/Filles) de tennis de table s'est envolée samedi en Italie, en vue de la Coupe du monde 2017 «Juniors», prévue du 25 novembre au 3 décembre à Riva Del Garda, selon la Fédération algérienne de la discipline.»La sélection algérienne est composée de trois garçons et trois filles» a précisé l'instance fédérale dans un communiqué, ajoutant que ces six athlètes sont «accompagnés de deux entraîneurs, pour l'encadrement technique, ainsi qu'un chef de délégation».
Avant son départ en Italie, et pour bien préparer cette Coupe du monde, la sélection algérienne a effectué un stage bloqué au complexe sportif «Sveltesse» de Chéraga (Alger).Le président de la Fédération, Chérif Derkaoui a rendu visite aux athlètes juste avant l'embarquement, pour leur souhaiter bonne chance dans cette compétition planétaire.
Composante de la délégation algérienne :
Athlètes (Garçons) : Abdelbasset Chaïchi, Islam Tifourah et Anis Aoues.
Athlètes (Filles) : Hiba Faredj, Loubna Djedjig, Melissa Naceri.
Entraîneur (Garçons) : Mokrane Boukermane
Entraîneur (Filles) : Kouacemi Benmira

NOUVELLES BRÈVES DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES ALGÉRIENNES

SPORT UNIVERSITAIRE : Le séminaire national sur le sport universitaire se déroulera du 6 au 9 décembre à Aïn Témouchent avec l'objectif de revoir les règlements généraux qui régissent la discipline en Algérie.
Sport équestre : La Fédération équestre algérienne a appelé les présidents de club à prendre toutes les mesures nécessaires pour la vaccination du cheptel équin contre la rage, la grippe, le tétanos et la rhino-pneumonie.
Sports mécaniques : le président de la Fédération algérienne des sports mécaniques, Chihab Baloul, animera mardi à l'hôtel Sofitel d'Alger, une conférence de presse pour présenter la 3e édition du «Challenge Sahari international», prévue du 5 au 14 décembre.
Badminton : La première journée du championnat d'Algérie de badminton (seniors par équipes) devait se dérouler vendredi et samedi à Mohammadia (Alger) mais elle a finalement été reportée à une date ultérieure en raison du déroulement des élections locales, jeudi.

5e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONALE DE NATIONALE 1 MESSIEURS DE BASKET-BALL :

Démonstration de force du GS Pétroliers face au WO Boufarik (83-70)

Le WO Boufarik n'est plus seul leader du championnat national de basketball, Nationale 1 (messieurs).



Les Boufarikois ont été rejoints en tête du classement suite à leur défaite concédée à domicile face au GS Pétroliers, ce samedi, à l'occasion de la 5e journée. De leur coté, trois des quatre poursuivants du WOB ont gagné et se partagent ainsi la première place. Le classico du championnat d'Algérie de basketball, disputé entre le WO Boufarik et le GS Pétroliers, est revenu au GSP. Encore une fois, l'expérience du champion d'Algérie en titre a pris le dessus sur la fougue de la jeune formation du WOB dans ce big match de la 5e manche joué à la salle du complexe OPOW Mustafa Tchaker de Blida.Devant des gradins totalement acquis à la cause de la formation de la Mitidja, le WOB a débuté le match en trombe, infligeant un 8 à 0 à son adversaire du jour. Sans vraiment s'affoler, les Pétroliers, tel un moteur diesel, ont mis du temps à rentrer dans leur match. Après avoir fini le premier quart temps avec 3 unités de retard (15-12), le GSP a réussi à renverser la vapeur lors du deuxième quart temps pour repartir aux vestiaires avec 7 points d'avance (35-42), grâce notamment à un excellent Hichem Belayad. La profondeur du banc du GSP a fait la différence durant les quarts temps restants pour assister au final à une victoire nette et sans bavure du GSP sur le score de 70 à 83.
Battu pour la première fois de la saison, le WOB partage son fauteuil de leader avec ses poursuivants qui n'ont pas raté leurs sorties, du moins pas tous. En effet, l'IR Bordj Bou Arréridj s'est baladé face au CSMBB Ouargla (79-44), l'USM Blida a pris le meilleur sur le CSC Gué-De-Constantine (76-69), alors que le NB Staouéli a fait de même face au RC Constantine (65-55).Pour sa part, l'O Batna a loupé l'opportunité de rejoindre le WOB, l'IRBBA, l'SUMB et le NBS en tête du classement après avoir été piégé sur ses terres par l'USM Alger (59-63), promue en Nationale 1.Pas de surprises en revanche dans le reste des rencontres le CRB Dar El Beïda, l'US Sétif et le PS El Eulma se sont imposés à domicile en battant respectivement l'OS Bordj Bou Arréridj (86-70), le NA Hussein Dey (91-81) et l'OMS Miliana (64-47).

RÉSULTATS ET CLASSEMENT :

CRB Dar El-Beïda - OS Bordj Bou Arréridj	86-70
US Sétif - NA Husseïn-Dey	91-81
O Batna - USM Alger	59-63
PS El-Eulma - OMS Miliana	64-47
NB Staouéli - RC Constantine	65-55
IR Bordj Bou Arréridj - CSMBB Ouargla	79-44
USM Blida - CSC Gué de Constantine	76-69
WO Boufarik - GS Pétroliers	70-83

LEICESTER CITY : CLAUDE PUEL (ENTRAINEUR)

«Mahrez n'envisage plus de partir»

L'ENTRAINEUR français de Leicester City (Premier league anglaise de football) Claude Puel a affirmé samedi soir que le milieu international algérien Riyad Mahrez n'envisageait plus de quitter les «Foxes», à quelques semaines de l'ouverture du mercato hivernal. «Je discute tout le temps avec Riyad. C'est un joueur qui a une attitude positive dans le groupe, que ce soit avec ses coéquipiers et le club en général. Je suis content du travail qu'il fait et de son engagement pour le club. Je sais qu'il voulait partir, mais cela est désormais fini. Ca s'est passé l'été dernier. Maintenant, il est concentré sur cette saison avec le club et n'envisage plus de partir», a-t-il dit au site Leicester Mercury. L'ailier de 26 ans, encore sous contrat jusqu'en 2020 était fortement convoité l'été dernier par les Italiens de l'AS Rome, dont les offres ont été toutes rejetées par Leicester qui a poussé le vice-champion d'Italie à abandonner la piste du natif de Sarcelles (France).»Mahrez garde une bonne concentration. C'est un joueur qui respire football et aime le jeu. Je lui ai parlé à plusieurs reprises et j'ai senti en lui un joueur engagé qui aime son métier. Avoir un joueur comme lui, c'est fantastique. Il a eu des problèmes par le passé, notamment durant l'été, mais il a dépassé ça maintenant. C'est quelqu'un qui se donne à fond sur le terrain», a ajouté Puel, persuadé que l'Algérien finira par retrouver sa véritable vitesse de croisière. Mahrez, a refusé, dans une récente déclaration à la presse, de faire une fixation sur son avenir avec son club.»Je suis heureux, je suis ici depuis quatre ans et j'adore ce club. Je suis très content. Je ne veux pas penser au mercato hivernal. Nous avons encore plusieurs matchs à jouer jusqu'en janvier donc si je pense à ça maintenant, je ne vais pas jouer au football. J'ai besoin de jouer et de me concentrer sur le football, et nous verrons», a-t-il indiqué. Claude Puel a été désigné en octobre dernier en remplacement de l'Anglais Craig Shakespeare, limogé pour mauvais résultats. Au terme de la 13e journée du championnat anglais, Leicester pointe à la 11e place au classement avec 14 points, à quatre longueurs d'avance sur le premier relégable West Ham.

COUPE DU MONDE 2018/ ARBITRAGE :

La liste définitive des arbitres retenus dévoilée en janvier prochain (FIFA)

LA LISTE définitive des arbitres devant diriger les rencontres de la Coupe du monde 2018 en Russie (14 juin-15 juillet) sera dévoilée en janvier prochain, a annoncé dimanche la fédération internationale de football (FIFA) sur son site officiel. La Commission des arbitres de la FIFA ne se prononcera qu'après la Coupe du monde des clubs, programmée aux Emirats Arabes Unis du 6 au 16 décembre 2017, précise la même source.36 arbitres représentants les cinq continents, présélectionnés pour diriger les rencontres du Mondial 2018, ont entamé samedi un stage à Abu-Dhabi (Emirats arabes unis) qui s'étalera jusqu'à jeudi prochain. Cette liste comprend six referees africains dont l'Algérien Mehdi Abid Charef. L'Europe est le continent le plus représenté avec 10 arbitres, alors que l'Asie, l'Afrique, l'Amérique du Nord et Centrale, et l'Amérique du Sud comptent chacun six arbitres.»
Notre objectif est de nous améliorer constamment. Dans cette optique, nous allons travailler dur pour nous préparer au mieux en vue de la Coupe du Monde de la FIFA, Russie 2018 «, a indiqué le président de la commission des arbitres de la FIFA l'Italien Pierluigi Collina. De son côté, le responsable du Département de l'Arbitrage de la FIFA Massimo Busacca insiste sur la signification de cette réunion.»Comme pour toutes les sélections, il est important pour le corps arbitral de se réunir régulièrement et de se préparer aux grandes compétitions, afin de définir une philosophie commune.»L'Argentin Nestor Pitana, l'un des arbitres les plus expérimentés du séminaire, précise qu'il y a «toujours trois équipes sur le terrain : l'équipe A, l'équipe B et l'équipe arbitrale. Les exercices prévus pour les semaines à venir seront intensifs, et chaque arbitre donnera le meilleur de lui-même pour augmenter ses chances de figurer à la Coupe du Monde de la FIFA, Russie 2018 «, a-t-il indiqué.

ABDELKADER SALHI (GARDIEN DE BUT DU CR BELOUIZDAD) :

«On va tout faire pour passer l'hiver au chaud»

Le Jeune Indépendant : Un difficile derby se profile face au PAC, comment se présente les choses pour vous ?
Abdelkader Salhi : On se prépare le plus normalement du monde, c'est un match comme tous les autres. Certes, nous traversons une longue période de doute mais la situation n'est pas aussi alarmante, comme le pensent certains. C'est un derby comme tous les autres et nous sommes prêts à nous surpasser pour l'emporter et mettre fin à cette longue série de matchs nuls. L'occasion pour nous de redonner le sourire à nos supporters et surtout renouer avec la victoire qui nous tourne le dos depuis sept matchs. Il faut réagir et on va le faire incha'Allah. On fera tout pour passer incha'Allah l'hiver au chaud et redonner cette image de nous aux supporters du Chabab qui a démarré la saison sur les chapeaux de roues.

Qu'est-ce qui a fait que la victoire vous tourne le dos à plusieurs reprises ?
Plusieurs paramètres sont entrés en ligne. Il y a la chance et le manque de concentration devant les buts. La pression a aussi pesé lourdement sur les épaules des joueurs, notamment les jeunes et les nouveaux venus. On a beaucoup travaillé avec le coach à ce sujet et tout le travail, ces derniers jours, était basé sur le volet psychologique. Je suis sûr qu'une victoire nous libérera totalement pour la suite. Ce n'est pas facile mais j'y crois fermement car nous avons tout le potentiel pour



relever la tête et repartir de l'avant. Il faudra juste faire preuve de solidarité et redoubler d'efforts à l'entraînement.

Vous venez de renouer avec la victoire mais en match amical. Le contexte sera tout autre, d'autant que votre prochain match a un caractère derby devant un adversaire qui force le respect par sa qualité de jeu produit jusque-là.
C'est bon signe pour nous. J'espère qu'on restera sur ce même tempo pour le grand bonheur de supporters surtout. Le staff technique a bien fait de programmer ce match amical. Les joueurs se sont libérés. Cela a aussi permis à certains de se corriger et à d'autres de maintenir la forme durant cette petite trêve qui est bien tombée pour recharger les accus. Les joueurs alignés lors de cette rencontre amicale ont montré des signes qui rassurent.

C'est donc de bon augure pour vous…
C'est le cas de le dire. Une victoire est toujours bonne à prendre, amicale fut-elle. N'oubliez pas que cela fait plus de deux mois qu'on n'a pas remporté la moindre rencontre à domicile ou à l'extérieur. Je crois que cette victoire acquise va booster le groupe pour le derby de samedi. Et c'est là le plus important à mon sens.

Force est de reconnaître que ce ne sera pas une simple sinécure devant un tel adversaire, qui joue sans pression et sans complexe.
C'est là où réside la différence entre nous, et c'est un facteur important à prendre en considération. Le coach nous a beaucoup parlé à ce sujet. On sait très bien que ça va être difficile face à une équipe qui sait jouer au ballon. Je crois que nous partons à 50/50 sur le terrain et nous comptons sur l'apport de notre public pour faire la différence.

Justement, quel est votre message pour les supporters ?
Faites-nous confiance et soyez unis derrière nous, vous êtes notre 12e force. On a besoin de votre soutien, surtout dans les moments difficiles. C'est comme ça que se construisent les victoires. Je leur donne rendez-vous à Bologhine pour un nouveau départ inchallah du Chabab.

S. S

JS Saoura/ On ne badine pas avec la discipline

A LA JS SAOURA, le dauphin actuel de la Ligue 1 de football, on ne badine pas avec la discipline, comme le témoigne cette activité qui marque le conseil de discipline de ce club qui vient de sanctionner quatre joueurs au cours de ce mois de novembre. Il s'agit de Madani, Djemaouni, Kebbari et Guidoum. Quatre cas d'indiscipline ayant valu à leurs auteurs de sévères sanctions financières, allant jusqu'à la défalcation de deux mois de salaires. La JSS est tout simplement l'un des rares clubs à veiller à la bonne conduite de son équipe, quitte à recourir à des sanctions diverses à l'encontre de tout joueur ne respectant pas le règlement intérieur du club.Il s'agit là de la ligne de conduite tracée par le conseil d'administration de la JSS et qui a, jusque-là, donné ses fruits, comme l'atteste le parcours honorable de l'équipe depuis son accession en Ligue 1, il y a de cela quatre saisons, se félicite le directeur général du club, Mohamed Djebbar, dans une déclaration de l'APS. Cette politique de la direction de la JSS a permis justement au club de travailler en permanence dans la sérénité, surtout que l'homme fort de cette formation, créée en 2008, en l'occurrence, Mohamed Zerouati, préside en personne le conseil de discipline à chaque fois que celui-ci est sollicité.L'intérêt accordé par la direction de la JSS à l'aspect disciplinaire permet à son équipe de voir grand au fil des saisons. En effet, après avoir réussi à terminer vice-championne d'Algérie lors de l'avant-précédent exercice, la formation du Sud-Ouest du pays est bien partie pour rééditer le même scénario ou même mieux cette saison. Avant trois journées de la fin de la phase aller, les Jaune et Vert occupent la deuxième place au classement derrière le leader, le CS Constantine, qui les dépasse d'une seule unité seulement. Justement, pour rester sur la même dynamique, il faudra notamment préserver la sérénité au sein du groupe, et cela passe par l'application stricte et rigoureuse du règlement intérieur du club , a encore prévenu le directeur général de la JSS. Les protégés de l'entraineur Fouad Bouali, qui restent sur deux victoires de rang contre l'USM Bel Abbès (1-0) à domicile et l'USM Alger (2-0) en déplacement, sont en pôle position pour signer la passe de trois en accueillant l'USM El Harrach, un mal classé, le week-end prochain pour le compte de la 13e journée, sachant que l'équipe a réalisé jusque-là un parcours sans faute sur son terrain au stade de Béchar en remportant six victoires pour autant de rencontres.

ZINEDINE FARAHAT (LE HAVRE) MEILLEUR PASSEUR DE LA LIGUE 2 FRANÇAISE

L'ATTAQUANT international algérien du Havre AC, Zinédine Ferhat a repris seul la première place au classement des meilleurs passeurs du Championnat de Ligue 2 française de football, grâce à une septième offrande, distillée samedi, à l'occasion de la 16e journée, ayant vu son équipe l'emporter (1-0) contre le Racing Club de Lens. Les Sang et Or avaient résisté pendant 73 minutes aux assauts du Doyen des clubs français et c'est l'ancien ailier de l'USM Alger qui a débloqué la situation, en offrant une passe décisive à Rafik Guitane, auteur de l'unique but de cette rencontre, d'un joli tir croisé. Ferhat (24 ans) avait dominé le classement des meilleurs passeurs pratiquement depuis l'entame de la saison, et ce n'est qu'à la 13e journée qu'il fut rejoint par Diego Rigonato, du Stade de Reims, avec six offrandes chacun. Après deux journées de statuquo (14e, 15e, ndlr), l'Algérien a repris seul les commandes, lui qui totalise également deux buts personnels cette saison, et dont le dernier a été inscrit lors de 13e journée, à l'occasion de la victoire (2-0) contre Quevilly.

COUPE D'ALGÉRIE SENIORS - 32E DE FINALE :

Tirage au sort le 5 décembre à Aïn Bénian (Alger) (LNF)

LE TIRAGE au sort des 32es de finale de la Coupe d'Algérie «seniors» de football se déroulera le 5 décembre prochain au Palais des Congrès Abdelatif Rehal de Aïn Bénian (Alger), a appris l'APS samedi auprès de la Ligue de football professionnel (LFP).Un tour qui sera marqué par l'entrée en lice des clubs de Ligue 1 Mobilis, et dans lequel ils seront opposés aux «rescapés» du dernier tour régional, disputé ce week-end et marqué par quelques éliminations «surprise», notamment, celles du CA Batna, Hamra Annaba, la JSD Jijel, l'ASO Chlef, le NARB Réghaïa, la JS Haï El Djabel, le Hydra AC, la JS Azazga et la JSM Chéraga. Les «Grands», en revanche, n'ont pas déçu, notamment, le MO Béjaïa, l'ASM Oran, le WA Tlemcen, le RC Relizane, le MC El Eulma, l'AS Aïn M'Lila, la JSM Skikda et le CA Bordj Bou Arréridj , ayant tous arraché leur qualification avec brio. Les 32es de finale sont prévus les 29 et 30 décembre prochain,

COUPE DE LA CAF: LE TP MAZEMBE (RD CONGO) REMPORTE LE TITRE POUR LA 2E ANNÉE CONSÉCUTIVE

LE TOUT Puissant Mazembe (République démocratique du Congo) a remporté pour la deuxième fois consécutive la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) grâce à son match nul 0-0 en finale retour chez les Sud-Africains de SuperSport United, samedi soir à Pretoria.Le club congolais s'était imposé (2-1) lors de la finale aller dimanche dernier à Lubumbashi. Le TP Mazembe, club phare du continent africain, devient la deuxième équipe après l'Etoile Sportive du Sahel (Tunisie) à remporter la compétition sans perdre aucun match. Avec 11 trophées continentaux (dont 5 Ligue des champions d'Afrique), le TP Mazembe est désormais le 2e club africain le plus titré après les Egyptiens d'Al Ahly (19).

FC BARCELONE: VALVERDE «PLUS TRANQUILLE» APRÈS LA SIGNATURE DE MESSI

L'ENTRAÎNEUR DU FC Barcelone Ernesto Valverde s'est dit samedi «plus tranquille» après la signature, attendue depuis plusieurs mois, de la prolongation de contrat de sa star Lionel Messi et il s'est félicité de pouvoir continuer à entraîner l'Argentin, «une expérience unique» à ses yeux.»Comme l'a bien dit Leo, la prolongation était déjà actée et il manquait seulement la signature protocolaire. Nous sommes tous plus tranquilles avec la signature de Messi, surtout au niveau de l'environnement du club», a déclaré Valverde devant les journalistes. «On dirait qu'il y aura moins de questions là-dessus en conférence de presse», a-t-il ironisé. Messi a levé les doutes sur son avenir en signant enfin son nouveau contrat avec le Barça jusqu'en 2021, officialisé en juillet dernier mais laissé en suspens jusqu'à samedi, faute du paraphe définitif du joueur. Ce flou alimentait les inquiétudes des supporters barcelonais, traumatisés par le départ inopiné de Neymar au Paris SG cet été. Avec ce nouveau contrat, Messi, qui a rejoint le Barça à l'âge de 13 ans et a effectué l'intégralité de sa carrière professionnelle sous le maillot blaugrana, devrait être lié au club catalan jusqu'à ses 34 ans.

LE SOLDAT QUI A FUI LA CORÉE DU NORD SE REPOSE EN REGARDANT "LES EXPERTS"



LE MILITAIRE NORD-CORÉEN qui a été grièvement blessé lors de sa rare et spectaculaire défection au Sud se change les idées, depuis qu'il a repris conscience, en regardant des films d'action et des séries, a indiqué mercredi un de ses médecins.
Le soldat de 24 ans, simplement identifié sous le surnom de "Oh", regarde notamment des films d'action comme "Le Transporteur" et des séries comme "Les Experts", et semble apprécier tout particulièrement la pop sud-coréenne K-Pop.
"Il a depuis hier la télévision et de la musique" pour l'aider à se rétablir, a déclaré à la presse le docteur Lee Cook-Jong.
La télévision est réglée sur une chaîne diffusant des fictions 24 heures sur 24, car les bulletins d'information pourraient aviver chez lui des souvenirs douloureux, a expliqué le médecin: "il aime les films et les séries américaines comme Les Experts".
Oh a fait défection le 13 novembre en franchissant la frontière dans la "zone commune de sécurité" (JSA) à Panmunjom, seul secteur de la Zone démilitarisée (DMZ) où les deux armées rivales se font face.
Le Commandement des Nations unies en Corée (UNC) a rendu publiques mercredi les images de vidéosurveillances montrant sa fuite éperdue vers le Sud sous les balles nord-coréennes.
Il a été touché au moins quatre fois avant de s'effondrer au Sud et d'être secouru par des militaires sud-coréens.
Hospitalisé, il a déjà subi deux lourdes opérations.

L'HISTOIRE MÉCONNUE DU PASSAGE POUR PIÉTONS

IL Y A 100 ANS, les piétons traversaient la rue librement, n'importe où, puis les premiers entrepreneurs de l'industrie automobilie ont redéfini les règles...
Si l'existence des passages pour piétons semble aujourd'hui logique et incontestable, le grand public en a par contre oublié la genèse et la pression des entreprises automobiles, au début du siècle passé, pour s'approprier la voie publique. À l'apparition de la voiture, ce n'était en effet pas au piéton d'éviter le véhicule mais le contraire, rappelle un article de Vox.

La rue, un lieu de vie
Ainsi, dans les années 1920, une campagne lancée par les lobbies de l'industrie automobile américaine a réussi à changer la donne et à imposer ses propres règles pour littéralement prendre le contrôle d'un espace partagé jusqu'alors équitablement par... tout le monde: enfants, vendeurs ambulants, calèches, cyclistes et les premiers conducteurs.
La voiture, un danger mortel
Mais la multiplication des véhicules motorisés au début des années 1920 fait rapidement grimper en flèche le nombre de victimes d'accidents. Ces machines étaient alors perçues comme un luxe excentrique, arrogant et sophistiqué, à l'image des yachts privés aujourd'hui. Elle symbolisaient le mal absolu car elles semaient la mort sur leur passage. La presse condamnait ses crimes. La justice aussi: l'automobiliste était d'ailleurs généralement jugé coupable d'homicide, quelles que fussent les circonstances.

Ralentissement imposé
Le bilan du "massacre" prit une telle ampleur que les militants hostiles au progrès tentèrent d'imposer un sérieux coup de frein à la nouvelle technologie. Ils souhaitaient limiter la vitesse autorisée à 40km/h. L'initiative a évidemment effrayé le secteur automobile. Bien déterminés à inverser le rapport de force, les constructeurs ont réussi à imposer leur vision et à éloigner le piéton du chemin. Comment? En encourageant la création de passage pour piétons... obligatoires sous peine d'amende.
Humilier le piéton en infraction
Mais tout ne s'est pas arrêté là. Il s'agissait en effet de convaincre l'opinion à adopter cette nouvelle norme, de sensibiliser la population à son usage, donc de la "dé-victimiser", voire de la dépeindre ridiculement, à l'image du "piéton désinvolte". Pour ce faire, les lobbies ont encouragé la presse à pointer sa responsabilité lors d'accidents, ont lancé des campagnes de respect du code de la route et même réussi à imposer le sifflet au sein de la police: pour "humilier" publiquement le contrevenant. Le terme "jaywalking" ("piéton qui traverse en dehors du passage clouté") passait dans le vocabulaire américain courant. La rue venait de changer de camp...

Un chasseur confond une femme avec un cerf et la tue



UN CHASSEUR new-yorkais a tiré sur une femme de 43 ans qui promenait ses chiens dans sa ville natale de Sherman: il a confié aux autorités qu'il l'avait confondue avec un cerf.
Rosemary Billquist a été touchée mortellement mercredi vers 17h30. Le chasseur, Thomas Jadlowski, l'a entendue crier après avoir appuyé sur la détente.
C'est lui qui a prévenu les secours. Rosemary est décédée à l'hôpital un peu plus tard dans la journée.
Le shérif du comté de Chautauqua a confié qu'il s'agissait d'un "incident horrible" qui a "détruit deux vies". Le drame a eu lieu 40 minutes après le coucher du soleil. Les autorités ont rappelé qu'il était illégal de chasser une fois la nuit tombée.
"Les chasseurs doivent comprendre qu'il y a d'autres personnes qui utilisent des sentiers", a rappelé Dale Dunkelberger du programme d'éducation des chasseurs au ministère de la conservation de l'environnement. "Il n'aurait pas dû se trouver là. On ne chasse pas après le coucher du soleil. Vous avez fini. C'est la loi."

Des frites aux postes frontières belges



LES ANCIENS postes frontières de Tournai, Zelzate, La Calamine et La Panne se transformeront en friteries durant la semaine prochaine. Les "douaniers" distribueront en effet des frites aux automobilistes à l'occasion de la semaine de la frite qui aura lieu du 27 novembre au 3 décembre.
Le but est d'évoquer "le sentiment de rentrer chez soi", car le cliché veut que chaque vrai Belge qui retourne dans son pays souhaite d'abord manger les frites de sa friterie.
Lundi, les douaniers patrouilleront à Tournai (chaussée de Lille, 956), mardi à Zelzate (Beneluxlaan, 1), mercredi à La Calamine (rue de Liège 63) et jeudi à La Panne (Duinhoekstraat, 143).
Il s'agit de la 18e édition de la semaine de la frite.



Guerre du cloud : VMware juge la solution de migration d'Azure au rabais

Depuis des mois fleurissent chez les acteurs du cloud public des offres qui proposent de transférer et d'héberger des charges de travail qui tournent sur les outils de VMware, le roi de la virtualisation. Microsoft semble avoir en ce domaine été trop loin : VMware coupe les ponts.



Le géant de la virtualisation critique l'initiative de Microsoft, et l'accuse de vouloir lui voler des clients. Il ne fournira pas de support à ceux qui exécutent sa pile logicielle sur Azure. La déclaration de VMware fait suite au lancement par Microsoft du service Azure Migrate cette semaine, que le géant du logiciel présente comme un moyen facile de transférer les charges de travail alimentées par l'hyperviseur de VMware hébergé chez les clients en local dans le cloud de Microsoft.
Microsoft assure qu'Azure Migrate peut aider les clients à réduire leur coût total de possession de 84% dans certaines situations. En outre, Microsoft indique qu'il fournira bientôt un nouveau service pour aider les clients à migrer les charges de travail plus complexes tournant sous VMware vers son cloud.
Corey Sanders, directeur du compute chez Microsoft a déclaré préparer la disponibilité de VMware virtualization on Azure, "une solution complète qui exécute la pile VMware complète sur Azure".

SE FAUFILER SUR LE TERRITOIRE DE VMWARE

Cette annonce est vue par de nombreux observateurs comme un effort de Microsoft pour se faufiler sur le territoire de VMware. Le vice-président du développement cloud computing du géant de la virtualisation, Ajay Patel, a riposté dans un billet de blog mercredi (lire aussi sa récente interview sur ZDNet.fr : Ajay Patel (VMware) : "les clients n'ont pas une approche cloud first").
Il a déclaré que VMware ne peut ni approuver ni recommander la solution de virtualisation Azure de Microsoft, et ne supportera pas les clients qui l'utilisent.
"L'intention déclarée de Microsoft est de mettre en place cela comme une solution de migration intermédiaire et non comme une solution architecturée pour l'exécution de charges de travail d'entreprise en production" écrit Ajay Patel. Microsoft a déclaré qu'au moment où son produit serait disponible il pourrait être utilisé par les clients en partenariat "avec des partenaires certifiés par VMware". Mais Ajay Patel note que la société n'a pas pris la peine de mentionner qui sont ces partenaires.
Il ajoute qu'aucun partenaire n'a connu de VMWare n'a a ce stade collaboré avec VMware pour mettre en place ce nouveau service Azure.

UNE QUESTION DE TECHNIQUE, CERTES, MAIS PEUT-ÊTRE AUSSI UNE QUESTION DE SOUS

"Cette offre a été développée indépendamment de VMware et n'est ni certifiée ni supportée par VMware" dit Ajay Patel. "Notre expérience a montré que les environnements de cloud public nécessitent une ingénierie conjointe importante pour exécuter les charges de travail d'entreprise." Ajay Patel fait ici allusion aux mois de travail que VMware a investi avec Amazon Web Services pour activer son service Vmware-on-AWS, qu'il considère comme un service cloud "conjointement architecturé, entièrement testé et validé". Le même type de projet existe par ailleurs avec IBM."Par conséquent, nous ne pouvons pas approuver une solution non prise en charge et non conçue (ndlr. avec VMware), qui n'est pas optimisée pour la pile VMware" ajoute Ajay Patel.
Au delà des contraintes techniques sur lesquelles joue VMware, la question du transfert des charges de travail depuis les centres de données locaux des entreprises vers les instances de cloud computing des grands acteurs du cloud public est un enjeu financier. Si AWS et IBM semblent pratiquer un partage de revenu avec VMWare sur ces logiques de migration, la position de Microsoft, qui par ailleurs propose son propre hyperviseur, semble toute différente. D'où un conflit qui s'annonce dur entre les deux acteurs.

HP CORRIGE UNE FAILLE IMPORTANTE SUR SES IMPRIMANTES POUR ENTREPRISE



LA VULNÉRABILITÉ pourrait être exploitée pour exécuter du code à distance. HP se dit "conscient du problème". Le correctif est maintenant prêt pour le déploiement manuel.
HP vient de publier des correctifs pour firmware afin de corriger une faille de sécurité qui permettait d'effectuer des attaques d'exécution de code à distance sur des imprimantes professionnelles.
Les chercheurs de FoxGlove Security avaient publié un avis révélant les détails techniques du bug, CVE-2017-2750, plus tôt cette semaine. L'équipe a testé les modèles HP PageWide Enterprise Color MFP 586 et HP Color LaserJet Enterprise M553. Elle a constaté qu'il était possible de procéder à du reverse ingineering sur les fichiers d'extension «.BDL» (bundle) qui dont placés dans le firmware d'HP.
Les chercheurs ont donc pu créer et télécharger des fichiers de firmware spécialement conçus pour découvrir où se déroulait la validation des signatures afin de contourner ces protections.
En raison d'une "validation insuffisante de la signature DLL de la solution", FoxGlove a ensuite pu utiliser cette information pour créer des logiciels malveillants spécialement conçus pour exploiter les failles de sécurité de ces imprimantes pour exécuter du code à distance.

FAILLE NOTÉE 8.1 SUR L'ÉCHELLE CVSS

La faille de sécurité a été mentionnée à HP le 21 août 2017, elle est notée 8.1 sur l'échelle CVSS. Selon l'avis de sécurité de HP, cette vulnérabilité affecte un large éventail d'imprimantes professionnelles, notamment les HP Color LaserJet Enterprise M651, HP Color LaserJet M680, HP LaserJet Enterprise Flow MFP M631, HP PageWide Enterprise Color X556 et bien d'autres.
Le géant de la technologie a déclaré à ThreatPost que HP est "conscient du problème" et que le correctif est maintenant prêt pour le déploiement.
"Les systèmes mis à jour ne sont pas exposés à ces vulnérabilités et les clients sont encouragés à déployer le correctif" mentionne HP.
Une mise à jour du firmware a maintenant été publiée pour résoudre le bogue. Elle peut être téléchargée manuellement à partir de du site de HP via l'outil de recherche pour firmware. Le projet de FoxGlove a été posté sur GitHub.

RÉGIME : MANGER MOINS POUR MAIGRIR, UNE BONNE IDÉE ?

DEPUIS des décennies le modèle de balance calorique (apport/dépense) règne en maître.
En se basant sur ce modèle, on peut donc penser en simplifiant que si on mange trop (apport) on grossit et que si on fait du sport (dépense) on maigrit. Mais ce modèle est en partie erroné.

Perte de poids : une question de qualité des aliments

Pour souligner le fait que manger moins ne fait pas maigrir, il suffit de prendre entre autres l'exemple de populations sous-alimentées du fait de la pauvreté.
Chez certaines de ces populations, on trouve de nombreuses personnes obèses. Plus on est pauvre et plus le risque d'être en surpoids est susceptible d'augmenter, un phénomène confirmé par les Centers for Disease Control (Centres de contrôle des maladies). Alors comment peut-on être en surpoids en ne mangeant que très peu ? C'est que la prise de poids vient de la qualité des aliments, non de leur quantité. Et les populations les plus pauvres ne peuvent se nourrir que d'aliments de base, riches en amidon par exemple (pommes de terre, riz, maïs...), alors que les meilleurs apports en glucides (que l'on trouve dans les légumes) ne pourront pas être trouvés.

Régime : perdre du poids c'est souvent perdre du muscle

L'autre problème de la diminution des calories journalières vient de la difficulté à tenir ce régime. Pour la plupart des personnes, il n'est pas possible de se réguler toute une vie, les kilos perdus au départ reviennent naturellement lors d'une reprise d'alimentation normale.
De plus, l'apport moindre en calorie engendre une fonte des muscles (qui s'apparente donc à une perte de poids sur la balance), leur masse étant en partie remplacée par de la graisse. En mangeant moins, la perte de poids est liée à la perte de muscle, la graisse se stocke et lorsque la personne reprend son alimentation normale, elle reprend alors du poids, par-dessus cette graisse.

Éruptions des supervolcans : leur origine enfin comprise ?

En 2014, des chercheurs avançaient que les causes des éruptions de supervolcans étaient à chercher à l'interieur de leurs chambres magmatiques. Une autre équipe vient d'apporter une autre explication, faisant intervenir cette fois des facteurs externes, en l'occurrence une série de ruptures de failles au-dessus du toit de la chambre magmatique.

Il y a environ 74.000 ans, dans l'île de Toba, en Indonésie, l'éruption d'un supervolcan aurait mené l'humanité au bord de l'extinction, à en croire les horloges moléculaires indiquant que la population humaine sur la planète s'est alors brutalement réduite à un groupe de quelques milliers à quelques dizaines de milliers d'individus tout au plus. Cette éruption a projeté dans l'atmosphère près de 2.800 km3 de cendres et autres produits volcaniques qui, en modifiant l'albédo de la Terre, ont conduit temporairement à un climat plus froid qui aurait donc suffisamment raréfié les ressources alimentaires de l'humanité.
Il est difficile de se représenter l'ampleur d'une telle éruption. À titre de comparaison, les cendres crachées par le Pinatubo au début des années 1990 – qui ont suffi à faire baisser la température moyenne de la Terre de quelques dixièmes de degré pendant deux à trois ans – représentaient seulement un volume de 10 km3.
Des supervolcans menacent toujours l'humanité, comme celui de la caldeira de Yellowstone. Les volcanologues se sont ainsi engagés dans des travaux permettant peut-être, à terme, de comprendre comment se déclenchent de telles superéruptions. Des études récentes (réalisées aussi bien à l'aide d'équations que d'expériences en laboratoires) semblaient indiquer que de telles éruptions se produisaient quand la densité du magma dans la chambre magmatique d'un supervolcan devenait suffisamment faible – plus faible que celle des roches encaissantes –, de sorte que la pression d'Archimède devenait assez forte pour fracturer massivement le toit de la chambre. Mais, selon une équipe de chercheurs états-uniens, il n'en serait rien, comme ils l'expliquent dans un article paru dans Journal of Volcanology and Geothermal Research.
Dans l'un des deux tomes de son autobiographie parus dans les années 1990, le grand volcanologue Haroun Tazieff s'attendait déjà à ce que des progrès notables soient réalisés grâce à des modèles numériques sur ordinateurs utilisant les lois de la physique et de la chimie.



Une réaction en chaîne de fracturation du toit de la chambre magmatique

Pour tenter de mieux comprendre ce qui déclenche des superéruptions, la géophysicienne et volcanologue Patricia Gregg et ses collègues se sont appuyés sur ce type de modèles.
La chercheuse s'est rendu compte que quelque chose clochait dans les affirmations précédentes concernant les supervolcans. En effet, ses simulations numériques se sont avérées incapables de produire des éruptions volcaniques selon le mécanisme admis jusque-là. Rien n'y faisait, que ce soit en augmentant la taille des chambres magmatiques ou en réduisant très significativement la densité du magma, aucune éruption ne se produisait et le magma ne remontait pas brusquement comme le ferait un ballon gonflé sous l'eau.
En examinant les modèles analytiques utilisés avant elle, Patricia Gregg s'est aperçue qu'ils ne prenaient pas en compte correctement les forces exercées par les roches encaissantes sur le toit des chambres magmatiques. En fait, il apparaît que ces forces compensent l'effet de la pression d'Archimède exercée par le magma. En revanche, il semble bel et bien que ce soient les fractures dans les roches qui contrôlent le déclenchement des éruptions ; il s'agirait donc de paramètres externes, et non pas internes, aux chambres volcaniques.
Ces fractures, lorsqu'elles pénètrent dans la chambre magmatique, trahissent un état mécaniquement instable du toit de la chambre. Elles sont ensuite utilisées par le magma pour remonter à la surface alors qu'une véritable réaction en chaîne de fracturation hydraulique se produit. Toutefois, une superéruption ne pourrait avoir lieu que si la taille de la chambre magmatique est suffisamment grande pour que les roches au-dessus de son toit soient instables, risquant la fracturation.
C'est pourquoi une corrélation avec la force d'Archimède semblait présente dans les travaux antérieurs des géophysiciens.

La thérapie génique guérit un bébé atteint de leucémie

UN BÉBÉ BRITANNIQUE âgé d'un an est devenu le premier au monde à guérir d'une leucémie grâce à un traitement basé sur des cellules immunitaires génétiquement modifiées, ont annoncé les médecins le 5 novembre. « Sa leucémie était tellement agressive qu'une telle réponse est presque un miracle » : ce sont les mots employés par le professeur Paul Veys, directeur de l'unité de transplantation de moelle osseuse du Great Ormond Street Hospital (Gosh) de Londres où était traitée Layla Richards. Le bébé avait été diagnostiqué porteur d'une leucémie aiguë lymphoblastique, la forme la plus commune de leucémie infantile, à l'âge de 14 semaines seulement. Elle avait été traitée par chimiothérapie et par greffe de moelle osseuse, mais le cancer était réapparu et les médecins avaient dit à ses parents d'envisager des soins palliatifs et de fin de vie.
Les thérapeutes ont ensuite proposé à la famille un traitement expérimental en cours de développement, modifiant les globules blancs à partir d'un donneur sain afin qu'ils puissent venir à bout de la leucémie résistante aux médicaments. « Les médecins ont expliqué que même si nous pouvions essayer le traitement, il n'y avait aucune garantie que cela fonctionnerait, mais nous avons prié pour que ce soit le cas », a déclaré le père de Layla, Ashleigh Richards, 30 ans.



Un grand pas en avant

Layla a reçu une petite injection de cellules génétiquement modifiées appelées cellules UCART19 et quelques semaines plus tard, les spécialistes annonçaient à ses parents que le traitement avait fonctionné. Les médecins ont souligné que cette technique expérimentale potentiellement très prometteuse n'avait été utilisée qu'une seule fois et que les résultats devaient être reproduits.
« Nous avons seulement utilisé ce traitement sur une petite fille très forte, et nous devons être prudents en affirmant qu'il s'agira d'une option de traitement approprié pour tous les enfants », a déclaré Waseem Qasim, professeur de thérapie cellulaire et génétique et médecin spécialiste en immunologie de l'hôpital Gosh.
« Mais ceci fera date dans l'utilisation des nouvelles technologies génétiques et les effets pour cet enfant ont été stupéfiants, a-t-il ajouté. Si cela est reproduit, cela pourrait représenter un grand pas en avant dans le traitement de la leucémie et d'autres cancers. »

Faut-il bannir l'huile de palme de l'alimentation ?

Bannir l'huile de palme de l'alimentation ? Pas si simple ! D'abord parce que les produits de substitution, prétendument meilleurs pour la santé, font défaut sur le marché ou n'offrent pas les mêmes qualités technologiques. Ensuite, parce que les conséquences sur l'environnement d'autres cultures pourraient être tout aussi néfastes. Et si la véritable solution se trouvait à la fois dans l'huile de palme « certifiée » - la CSPO, trop peu connue - et dans l'amélioration volontaire du contenu de nos assiettes ?

Depuis trois à quatre ans, ce n'est plus une simple volée de critiques, mais un véritable tir de barrage qui s'exerce à l'encontre de l'huile de palme. Le numéro 1 mondial de l'huile végétale (devant le soja et, surtout, le colza et le tournesol) est en effet accusé de tous les maux, tant environnementaux (déforestation, émissions de gaz à effet de serre) que liés à la santé (abondance d'acide de gras saturés contribuant aux maladies cardiovasculaires), voire sociaux (déstabilisation de la petite paysannerie, surtout en Asie). Des critiques justifiées ? En grande partie, oui. Mais de là à résoudre les problèmes par le boycott pur et simple du produit, il y a un pas. Qu'un nombre croissant d'acteurs - y compris les organisations de consommateurs - ne sont plus forcément prêts à accomplir.

Y a-t-il des alternatives ? Avec son équipe, Marianne Sindic, responsable du Laboratoire Qualité et Sécurité des Produits Agro-alimentaires de Gembloux Agro-Bio Tech Université de Liège, s'est jetée au cœur de la polémique. «Dans le cadre du projet européen Interreg IV « Nutrisens », nous nous sommes attelés à une étude située au carrefour de plusieurs disciplines (technologie, nutrition, socio-économie, sécurité alimentaire, qualité sensorielle, etc.) Il s'agissait en fait de répondre aux interrogations des entreprises agro-alimentaires confrontées - souvent assez brutalement - aux exigences des distributeurs désireux de réduire sensiblement le recours à l'huile de palme, voire de s'en passer totalement. Ce glissement était-il bien réaliste sur le plan technique ? Le bénéfice environnemental était-il réel ? Qui, finalement, voulait quoi dans ce domaine ? Le consommateur était-il correctement informé ? Autant de questions auxquelles nous avons tenté de trouver une réponse.»

Attitudes plus nuancées

Les chercheurs du Laboratoire se sont intéressés aux alternatives proposées par les industriels, mais aussi aux représentations véhiculées par les distributeurs et les consommateurs. «Au plus fort de la tempête médiatique déclenchée autour du palme, c'est-à-dire vers 2009/2010, les exigences de la grande distribution envers leurs fournisseur étaient assez radicales, rappelle Sophie Delacharlerie, coordinatrice de l'étude : elles visaient la suppression totale de l'huile de palme. Mais, aujourd'hui, on voit apparaître des attitudes plus nuancées». Ce retournement s'explique assez aisément : les contraintes technologiques liées à la substitution de l'huile de palme sont énormes. On ne peut pas, en effet, remplacer cette graisse par d'autres matières grasses tout en assurant aux produits finis une qualité organoleptique - goût, odeur, texture, aspect, etc.- parfaitement identique aux produits actuels. Car si l'huile de palme s'est hissée à un tel niveau de succès depuis tant d'années (sa production a décuplé en trente ans), ce n'est pas par hasard ! Le palmier à huile, en effet, n'offre pas seulement un rendement dix fois supérieur à celui du colza (soit une moyenne de 4 tonnes à l'hectare et jusqu'à 6, voire 8 tonnes). Il permet aussi d'obtenir une huile quasiment idéale puisqu'en plus de présenter une bonne stabilité à l'oxydation (elle se conserve donc très bien) et une bonne plasticité, elle se prête à une grande polyvalence, servant à la fois d'huile de table ou d'huile de friture mais également d'ingrédient commode pour mille applications : boulangerie, pâtisserie, pâte à tartiner, plats préparés, etc.

Autant dire que, malgré son défaut nutritionnel majeur (sa richesse en acides gras saturés augmente sensiblement le risque de maladies cardio-vasculaires), un tel produit miracle ne se remplace pas aisément. Voyons quelques-unes des principales alternatives. Avoir recours à d'autres huiles végétales ? Parfois, c'est possible mais, pour une majorité d'applications, la fraction solide de l'huile de palme est indispensable. En outre, malgré ses impacts négatifs en termes de déforestation, le palmier à huile exige souvent moins de pesticides et de fertilisants que d'autres cultures plus ou moins proches (colza, soja...). Avoir recours à des matières grasses animales (laitières)? Les qualités sensorielles du produit fini seraient modifiées, sans parler d'une conservation plus aléatoire. Sur le plan nutritionnel, l'inconvénient serait identique à la situation actuelle: les matières animales contiennent, elles aussi, des acides gras saturés[2]. Troisième voie possible: utiliser des matières grasses hydrogénées. Un tel scénario reviendrait à effectuer une volte-face radicale : riches en acides gras trans, hautement préjudiciables à la santé, ces graisses hydrogénées ont été en bonne partie bannies par les distributeurs sous la pression des consommateurs. De plus, les



surfaces à cultiver dans ce cas (colza, soja, etc.) seraient sensiblement augmentées, au détriment des écosystèmes naturels.

Réduire toutes les matières grasses

La conclusion saute aux yeux : quelle que soit la manière d'aborder le problème, il faut réduire la consommation des matières grasses. De toutes les matières grasses. «Ce n'est pas seulement l'huile de palme qu'il faut réduire, mais l'ensemble des produits transformés, qui contiennent de grandes quantités de matières grasses, et notamment de graisses saturées, précise Sophie Delacharlerie. Le consommateur ne peut pas réclamer la fin de l'huile de palme au nom d'une série de principes généreux tout en continuant, parallèlement, à utiliser régulièrement des préparations alimentaires sophistiquées ou des pâtes à tartiner chocolatées. Un effort d'éducation et de sensibilisation s'avère primordial».

Or, c'est là que le bât blesse. En interrogeant en face à face 210 consommateurs choisis au hasard dans 7 grandes villes belges, les chercheurs du Laboratoire Qualité et Sécurité des Produits Agro-alimentaires ont fait la découverte suivante : si 32 % des personnes interrogées se sont montrées méfiantes envers les matières grasses saturées et hydrogénées pour des raisons de santé, pas loin de la moitié de celles-ci fondaient leur raisonnement sur des argumentations scientifiquement erronées. Le plus surprenant est que ce constat ne concerne pas uniquement le « grand public », mais aussi des cercles jugés a priori plus « avertis ». L'équipe de Marianne Sindic s'est en effet intéressée également aux connaissances de 35 personnes dotées d'un profil de chercheur ou d'étudiant dans les champs de la chimie, la biologie, l'agronomie, etc. Si, parmi ce groupe, l'enjeu environnemental de la culture du palmier est mieux appréhendé que par le public « tout venant », les aspects nutritionnels ne semblent pas mieux maîtrisés pour autant : le tiers des raisonnements invoqués en matière nutritionnelle par ce public plus « scientifique » s'est avéré erroné. «Il semble qu'au supermarché, scientifiques ou pas, nous sommes tous avant tout des consommateurs, explique Sophie Delacharlerie. A ce titre, nous sommes influencés par une somme d'informations publicitaires ou médiatiques orientées en tous sens. Au moment de l'achat, le prix et les qualités organoleptiques restent des facteurs déterminants».

Une huile de palme certifiée

Cette imprécision, voire cette méconnaissance, porte aussi sur une facette méconnue de la « question » huile de palme : le CSPO. Or cet aspect pourrait constituer une des principales voies de salut face aux difficultés évoquées. Le CSPO (« Certified Sustainable Palm Oil ») est l'huile de palme certifiée durable. Commercialisée depuis 2008, cette huile provient de palmiers cultivés dans le respect de 8 principes et 39 critères mis au point par tous les acteurs de la filière, mais aussi par des organismes financiers et des ONG (et non des moindres : WWF, Oxfam, etc.). Ces lignes directrices ne visent pas seulement à freiner voire empêcher la déforestation et les émissions de gaz à effet de serre. Elles ont également pour ambition d'assurer des revenus décents aux cultivateurs et de développer le respect de leurs droits sociaux.

A l'heure actuelle, seuls 4 à 5 % de l'huile de palme produite à l'échelle de la planète respectent les critères CSPO, mis au point par la RSPO (Roundtable for Sustainable Palm Oil, Table ronde sur l'huile de palme durable). C'est encore peu, notamment en raison de la jeunesse de l'initiative et du laps de temps nécessaire (quatre ans) avant que les premières plantations certifiées produisent leurs fruits. Sophie Delacharlerie et Marianne Sindic notent, cependant, que 5 des 6 grands distributeurs belges et français contactés par leurs soins considèrent aujourd'hui cette huile durable comme une alternative acceptable du point de vue environnemental. Là aussi, néanmoins, il semble y avoir un déficit d'informations du côté du consommateur. Ainsi, si une personne sur trois consultées par les chercheuses dans le groupe « tout public » se montre favorable au principe d'une huile durable, seuls 7 répondants sur 210 connaissent réellement l'huile labellisée CSPO ! Quant au public « scientifique » interrogé, seuls 2 répondants sur 35 déclarent connaître le CSPO. Et... aucun n'a reconnu le logo, ce qui est d'autant plus criant que la plupart des sondés connaissent le label FSC (Forest Steward Council), apposé sur les produits dérivés du bois et philosophiquement assez proche.

«Bien plus qu'un boycott de l'huile de palme, la CSPO – ou un système équivalent – semble à l'heure actuelle la meilleure voie possible pour promouvoir la durabilité de la filière huile de palme, commente Marianne Sindic. Mais il manque une communication volontariste sur ce type d'alternative». Cet effort de promotion s'annonce délicat, car la filière CSPO est actuellement soumise à un paradoxe : alors qu'il n'y a évidemment pas assez d'huile certifiée sur le marché mondial pour répondre ne fût-ce qu'à la demande des producteurs agroalimentaires européens (dans l'hypothèse où ceux-ci y auraient recours pour l'intégralité de leurs produits), l'huile CSPO actuellement disponible ne trouve pas acquéreur. En 2010, par exemple, moins de la moitié de l'huile certifiée selon cette méthodologie a pu être écoulée. Si une certaine spéculation peut expliquer ce paradoxe, il est un autre facteur permettant de comprendre la lenteur du développement de l'huile certifiée : en proposant plusieurs niveaux de certification - donc de garanties - aux consommateurs, la RSPO pèche par manque de transparence et de lisibilité. Et cela, les ONG les plus critiques ne se privent pas de le dénoncer.

Ainsi, le niveau le moins exigeant proposé par la RSPO - le « Book and Claim », basé sur un système de certificats - permet à l'entreprise de mentionner sa participation au système d'huile durable certifiée, alors qu'en réalité une partie (parfois très importante) de ses produits contient de l'huile de palme classique ! A l'inverse, le niveau d'exigence le plus élevé - dit « Segregated » - constitue vraiment, lui, une filière totalement indépendante, reposant sur la traçabilité intégrale et un contrôle sophistiqué. « Pour le consommateur, cette lecture à plusieurs niveaux de la filière CSPO est source de confusion voire de discrédit, fait remarquer Sophie Delacharlerie. Il y a un besoin évident de transparence sur les critères fixés, mais aussi sur les contrôles effectués et les résultats obtenus ».

Les chercheuses gembloutoises rappellent également que, même si cette voie semble le meilleur moyen pour établir la durabilité environnementale et sociale de l'huile de palme, elle ne résout aucun des problèmes nutritionnels. Et que sur le plan macroéconomique, l'Europe et les Etats-Unis représentent, à eux deux, à peine 25 % de la consommation mondiale d'huile de palme, le marché asiatique étant à ce stade peu sensible aux arguments « durables » (NDLR : à l'instar du bois tropical labellisé). Mais sans doute faut-il un début à tout… « Plus le label CSPO sera connu, plus la demande d'huile certifiée sera forte ; et plus la pression du marché s'exercera en faveur de plantations respectueuses de l'environnement et des paysans », commente Sophie Delacharlerie.

Si une plus grande transparence est assurée, on peut raisonnablement espérer que le consommateur acceptera de payer son huile de palme un peu plus cher. Mais à lui, également, d'accepter que certains produits de son caddie subissent une légère évolution de goût ou d'aspect lorsque d'autres matières grasses ou d'autres combinaisons de celles-ci sont utilisées[3]. Après tout, ce serait tout bénéfice pour sa santé. Quant à l'industrie, estiment les chercheuses, elle devrait elle aussi mettre la main à la pâte et arrêter de se retrancher derrière l'argument « c'est le consommateur qui nous dicte ses choix ». « Elle a, elle aussi, une part de responsabilité sur les choix du plus grand nombre, par exemple lorsqu'elle met sur le marché des produits douteux sur le plan nutritionnel, sans réflexion à long terme sur les maladies de civilisation telles l'obésité ».

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2,
1er étage, rue Larbi
Ben Midi Alger
Tel : 0771 13 66 82

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré lèger, èxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI

Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Toutes les solutions pour avoir de belles dents



Fini les méthodes lourdes, les fraisages et les prothèses inesthétiques. On fait le point sur les nouveaux traitements plus durables et surtout quasi invisibles avec le Dr Frédéric Raux, chirurgien-dentiste à Paris.

Les dents se chevauchent : l'orthodontie invisible
Les appareils dentaires, bardés de fils métalliques, bien supportés par les enfants mais beaucoup plus mal par les adolescents et les adultes, ne sont plus obligatoires. Pour les petites imperfections, deux dents qui se chevauchent par exemple, il existe maintenant des gouttières transparentes, donc invisibles, à porter toute la journée. L'objectif : pousser légèrement les dents pour les repositionner naturellement.Pour les cas plus complexes, on peut poser des plots et coller les bagues sur le côté interne de la dent, ce qui rend le dispositif complètement invisible. En plus il évite les taches blanches laissées par la colle sur la face externe des dents, ce qui n'était pas très joli.
En pratique : ces traitements sont efficaces en 4 mois à 2 ans, selon les défauts à corriger. Ils ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale pour l'adulte. Notre conseil : consultez plusieurs praticiens et demandez un devis.

Dent cassée : un nouvelle résine top
Une dent de devant qui se fend ou se casse, une carie qu'il faut combler… Autrefois, les amalgames dont on se servait pour réparer ces petits accidents étaient visibles. Maintenant, de nouvelles résines prennent exactement la couleur et surtout la translucidité de l'émail, ce qui leur permet de se fondre complètement avec ce dernier. Particulièrement indiqués pour les dents de devant, ces amalgames sont, en plus, si solides que l'on n'a pas besoin de les ménager quand on mange.

En pratique : si vous vous cassez une dent, la meilleure solution est toujours de ramasser le morceau cassé, de le maintenir à l'humidité (eau, linge humide), et de courir dare-dare chez le dentiste le plus proche pour qu'il la recolle. A la longue, la dent se réparera toute seule, comme s'il s'agissait d'une greffe. Si vous ne pouvez pas avoir recours à cette « autogreffe », le dentiste vous propose la réparation à l'aide de ces nouvelles résines.

Dents abimées: des facettes pour les embellir
Quand une incisive ou plusieurs dents de devant se fendillent, perdent de leur substance, se tachent ou présentent une forme disgracieuse… il est possible de les masquer par des facettes, autrement dit de fines pellicules de céramique imitant à merveille la surface et la couleur de la dent. Les nouveaux matériaux utilisés, ultra résistants, ont permis d'affiner cette pellicule (de 3 à 8 dixièmes de millimètre) et de la rendre indécelable. Le bémol : la pose réclame toujours un sablage et un meulage de la dent saine. Mais le résultat, affirme le Dr Raux, est le plus pérenne de tous les traitements prothétiques.

Molaires à remplacer : des couronnes qui passent inaperçues
De nouvelles céramiques très résistantes permettent de constituer un "noyau" complètement translucide et de s'affranchir de toutes les structures métalliques qui étaient autrefois nécessaires pour leur solidité. Comme elles acceptent la colle, ces céramiques évitent le ciment qui permettait autrefois de les fixer. Résultat : un joint entre la dent et la couronne complètement invisible.

Molaires à remplacer : des couronnes qui passent inaperçues
De nouvelles céramiques très résistantes permettent de constituer un "noyau" complètement translucide et de s'affranchir de toutes les structures métalliques qui étaient autrefois nécessaires pour leur solidité. Comme elles acceptent la colle, ces céramiques évitent le ciment qui permettait autrefois de les fixer. Résultat : un joint entre la dent et la couronne complètement invisible.

Dents jaunies : le blanchiment en douceur
Les dents qui jaunissent avec l'âge, c'est normal mais ce n'est certainement pas une étape obligée.
"Le blanchiment peut être une véritable cure de jouvence", affirme le Dr Raux. D'autant plus que les dentistes ont abandonné les solutions hyper concentrées de peroxyde d'hydrogène (jusqu'à 25%), appliquées sous lumière bleue, contraignant le patient à rester bouche ouverte pendant une heure au fauteuil. Aujourd'hui on procède différemment, avec des solutions à base de peroxyde de carbamide et riches en ions calcium, phosphore, potassium et fluor, que l'on laisse au contact des dents pendant au moins quatre heures, voire toute une nuit.
Le résultat dure au moins cinq ans et engendre moins de fragilité des dents et moins d'irritations sur les gencives.

Taches blanches : illusion d'optique avec les nouvelles résines
Les taches blanches et opaques sur les dents peuvent être dues à un défaut de l'émail, une déminéralisation, voire une séquelle de traitement orthodontique. Si la dent présente une tache blanche à la surface, on peut réparer cette disgrâce grâce à la technique d'érosion-infiltration.
En clair, le dentiste abrase superficiellement l'émail défectueux avec un gel spécial. Puis il injecte sur la zone en question une résine dont les propriétés optiques sont exactement les mêmes que l'émail sain.

1 KG DE GRAISSE

CORPORELLE = 8000 CALORIES



Pour perdre 1 kg de ce vilain gras logé sur les cuisses et le ventre, il faut installer un déficit énergétique de 8000 calories environ.
Les besoins énergétiques féminins sont en moyenne de 2000 calories par jour.
Avec une alimentation équilibrée apportant, par exemple, 1400 calories, vous arrivez à un déficit quotidien de 600 calories.
Théoriquement, vous devez évacuer le kilo de gras à 8000 calories en 13 à 14 jours. Quand il y a 3 kilos à éliminer, cela fait 14 x 3 = 42 jours, soit environ 1 mois ½.
S'il y en a 5, on arrive alors à 14 x 5 = 70 jours, soit un peu plus de 2 mois. Ce qui est raisonnable.
Si le régime amaigrissant (forcément déséquilibré) vous apporte seulement 800 calories par jour, le déficit est de 1200 calories. Alors, le kilo de gras doit s'évacuer beaucoup plus vite, en 1 semaine environ.
Ca, c'est la théorie. Elle fonctionne à peu près si vous n'avez jamais fait de régime pour maigrir auparavant.
Elle ne marche pas si vous traînez un passé de régimes amaigrissants suivis de reprises de poids car votre corps se souvient qu'il a été privé d'énergie et il se défend en gardant jalousement sa provision de gras. C'est la base des célèbres kilos yo-yo bien installés et si difficiles à dégager.
Tout le monde le sait. Mais cela n'empêche pas - hélas ! - la folie périodique des Régimes à Grande Vitesse.

Tomate farcie au four

Ingrédients

- 4 belles tomates à farcir
- 250g de farce (mélange de chair à merguez et boeuf haché)
- 1 gousse d'ail
- 1 oignon
- 1 peu de chapelure
- Herbes
- Huile d'olive
- Sel et poivre



Préparation

1 Laver les tomates Couper le chapeau des tomates, réserver.
Creuser les tomates, verser un peu de sel dans chaque tomate et retourner sur une assiette afin qu'elles dégorgent.
2 Pendant ce temps, mixer la farce avec un oignon et l'ailhachés finement, les herbes de Provence, un soupçon d'huile d'olive et un peu de chapelure.
Saler, poivrer.
3 Remplir les tomates dégorgées de farce.
Placer les tomates dans un plat à gratin allant au four légèrement huilé. Recouvrir les tomates de leur chapeau.
Verser un filet d'huile d'olive sur le tout.
Enfourner à 200°C, pendant 40 minutes environ.
4 Servir bien chaud, avec du riz blanc.

Bâtonnets au chocolat

Ingrédients

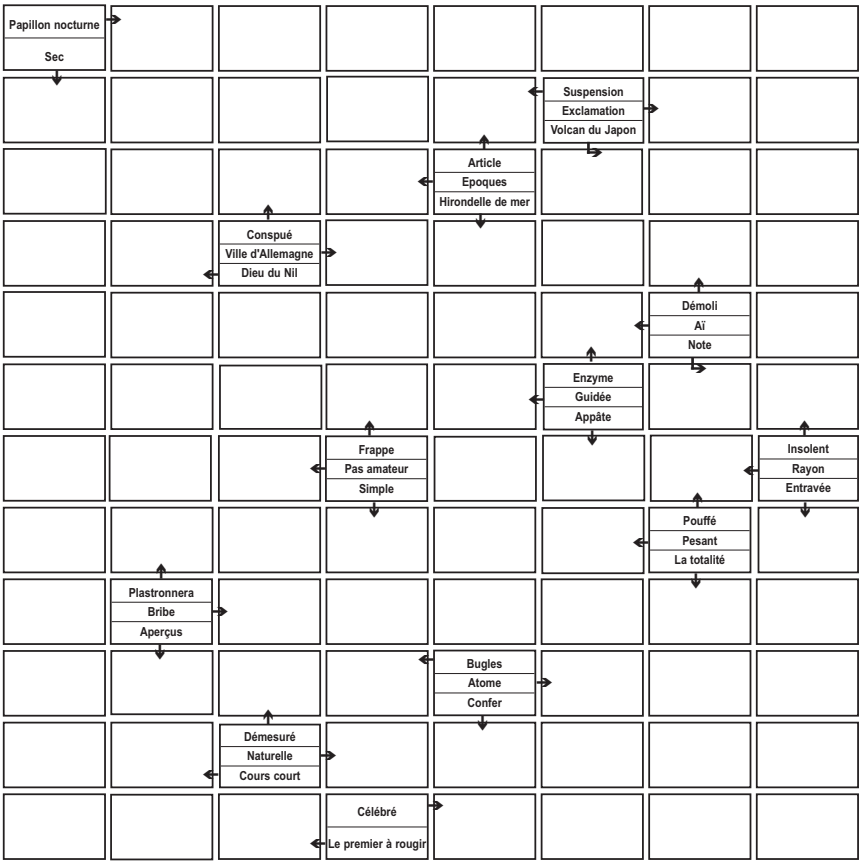
- 250 g de beurre
- 120 g de sucre fin
- 360 g de farine
- 2 cuillère à café de levure tamisée (3g)
- 2 cuillères à soupe de lait
- 120 g de chocolat haché Décoration:
- 100 g de chocolat noir
- 50 g de pistaches moulues



Préparation

Travailler le beurre, le sucre et le lait en crème, jusqu'à un mélange blanchâtre.
Incorporer la farine, la levure et le chocolat haché. Ramasser rapidement la pâte et mettre au frais 30 minutes
Préchauffer le four à 1801°.
Reprendre la pâte, peser des boules de 20 grammes, et façonner des bâtonnets de 8 cm de long.
Les disposer sur une plaque et enfourner environ 20 minutes.
Laisser refroidir.
Pendant ce temps faire fondre le chocolat au bain marie, puis tremper les 2 bouts des bâtonnets dans le chocolat puis dans la pistache moulue.
Laisser sécher sur du papier cuisson.

Mots fléchés n° 1510



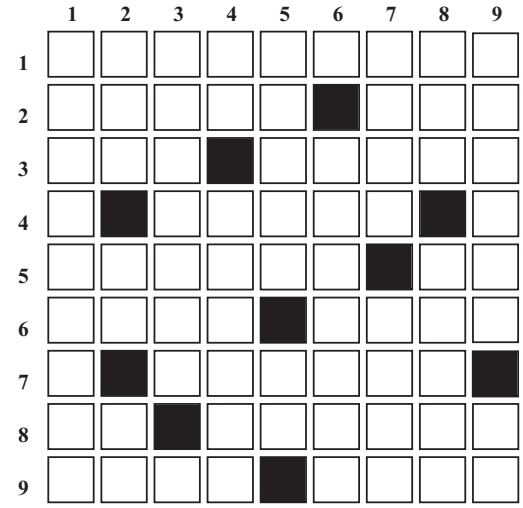
SOLUTION MOTS FLECHES N° 1509

Horizontalement

EMPORTES - AC - OVALE - SE - ALTO - EMBRASAS - CAR - R - SEVES - AURA
MARS - AMI - SOULE - IE - C - SEUL - D - MAL - CODES - GA - TA - NA - SALLES
BLETS - ST - ADRESSA - AG - TREVE - PRET - URNES - S - EMS - LIAIT - VS
R - TIEN - U - SENS - AIR - RASCASSE - OSTIOLES - ETC - SITUEE - RODEE

Verticalement

Mots croisés 9/9 n° 1510



HORIZONTALEMENT

1. Action de remettre droit - 2. Femelle de plantigrade - Lance les fers - 3. Pas des masses - Pulpe des fruits - 4. Résonnances - 5. Coffres en bois - Paresseux - 6. Mille-pattes - Plante grimpante - 7. Anachorète - 8. Parfois pronom - Figuier d'Inde - 9. Substances de végétaux - Dieu souffleur.

VERTICALEMENT

1. Précurseurs de l'adrénaline - 2. Pigeonnée - Article contracté - Sans effets - 3. Ustensile de maçon - 4. Pièce de charpente - Employés de notaire - 5. Rude au toucher - Possessif - 6. Maison d'assistance - 7. Feras l'affaire - Ingénieur allemand - 8. Entendu - Ancêtre - 9. Hommes de main - Réfléchi.

SOLUTION N° 1509

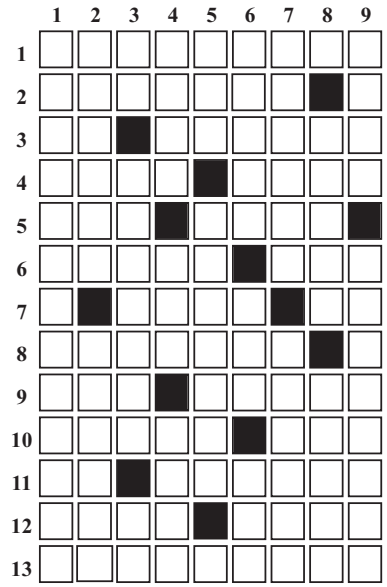
HORIZONTALEMENT

ATTENTION
TROT - ROUE
TARIFES - V
RISEES - ME
IT - RUSEES
SEP - TEST -
TENIR - TRI
E - ELEVEES
SOUE - ERSE

VERTICALEMENT

ATTRISTES
TRAITEE - O
TORS - PNEU
ETIER - ILE
N - FEUTRE -
TRESSE - VE
IOS - ESTER
OU - METRES
NEVES - ISE

Mots croisés 9/13 n° 1510



HORIZONTALEMENT

1. Garant - 2. Passées par une filière - 3. Pronom personnel - Plante médicinale - 4. Coin douillet - Excessivement - 5. Appelle sous les bois - Souverain bulgare - 6. Causé du dégoût - Chandelle - 7. Flanc - Avant le ksi - 8. Laïus - 9. Il est difficile - Mammifère d'Inde et de Chine - 10. Comme décalqué - Sommet - 11. Il mouille son lit - Tenté - 12. Cycles longs - Habitants - 13. Opinion.

VERTICALEMENT

1. Gens peu ponctuels - 2. Décapitée - Moyen de protection - 3. Rapport de cercle - Retourné - Devant l'année - 4. Arbre de parcs - Endroit de rêve - Carapace - 5. Surgie - Fleurs - 6. Saillies - Elle forme les cadres - Oncle des Etats-Unis - 7. D'un corps céleste - Attaque - 8. Echassier migrateur - Dignitaire dans un établissement - 9. Petites chevilles - Capitale européenne.

SOLUTION N° 1509

HORIZONTALEMENT

PARCELLES - ISSUE - TOI - C - COTISE -
ECU - MOISI - SIERRA - TE - URE -
RESCOUSSE - ELUE - VOIR - EMOTIF - REER -
S - HOTE - ON - RER - XERES - X
OH - TIRER - **VERTICALEMENT** - LOUER - BEC -
NOCIF - MES - PERSONNALISER - AVE
NULS - BISE - ACE- HOU - LIS - EMIRAT -
A - AERER - N - ASILE - OR
LAS - ECART - RUSH - CLASSEUR - ESSORES - ROTIE
SIEN - SENTIERS

SODUKU 139

Pour jouer au Soduku

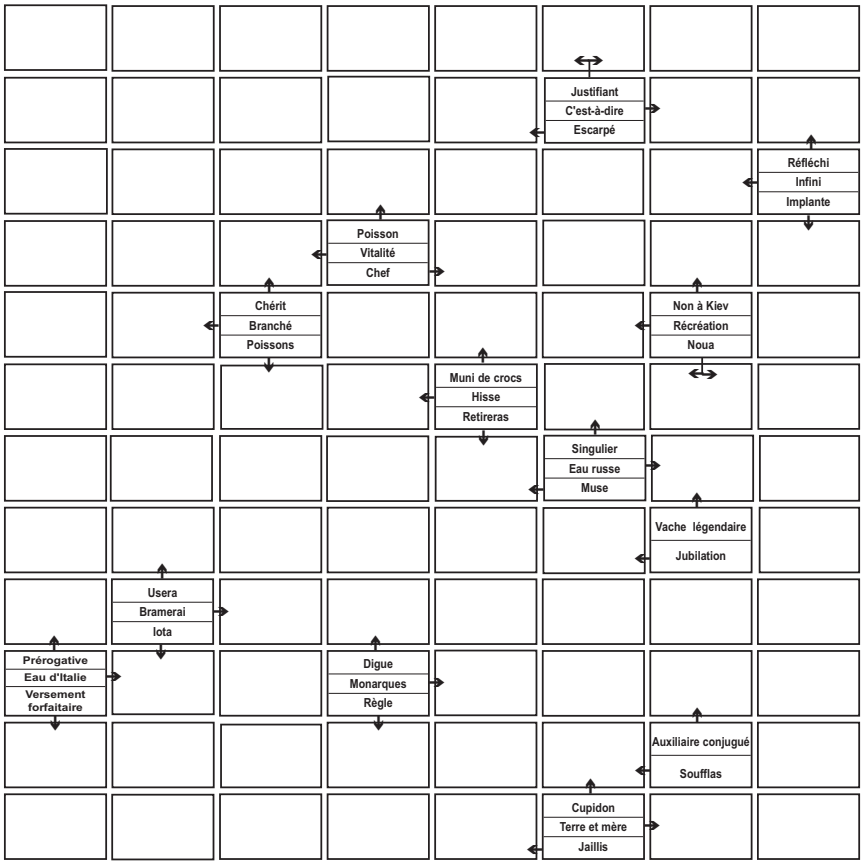
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

1			8		3		6	2
	3	6						
			9	4				7
2	7			3			8	
	4		6			9		
	7				2		5	4
6					5	3		8
				1				
9		3	7			4	1	

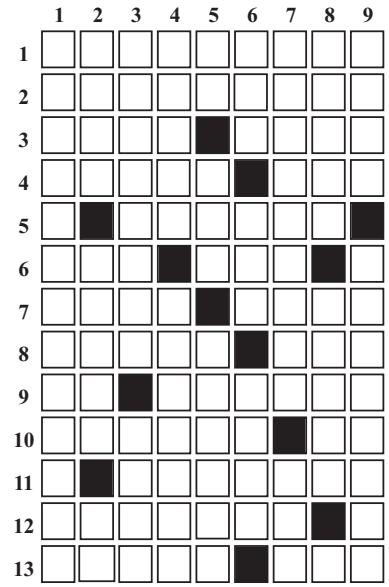
SOLUTIONS

5	4	1	6	9	7	2	8	3
9	8	2	3	4	5	6	1	7
3	6	7	1	2	8	5	4	9
2	3	5	7	1	6	8	9	4
6	1	9	8	3	4	7	2	5
4	7	8	9	5	2	3	6	1
7	2	3	4	8	9	1	5	6
1	5	4	2	6	3	9	7	8
8	9	6	5	7	1	4	3	2

Mots fléchés n° 1012



Mots croisés 9/13 n° 1012



HORIZONTALEMENT

1. Vigilante - 2. Pour rien - 3. Cape - Danseuses - 4. Interloque - Et approuvée - 5. Perçus - 6. Possessif - Quelques planches - 7. Solution - Pays de Gandhi - 8. Arrives - Hors de portée - 9. Esperluette - Représentations symboliques - 10. Ouvrier - Peau de vache - 11. Fixer solidement - 12. Engin spatial - 13. Proposition - Lentillon.

VERTICALEMENT

1. Violemment - 2. Adverbe excessif - Imprime - Signe de soulagement - 3. Rouée de coups - Sous-sol - 4. Taille - Démarres - 5. Comme un ver - Ecole de cadres - Composition - 6. La détente y est indispensable - Il suit la levée - Mal - 7. Née dans une botte - Crie comme un chevreuil - 8. Nippés - Moitié - 9. Elle porte le gigot - Forces.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1011

Horizontalement

- LIMOGER
HALA - AMI
UNITE - IS
RI - ENTRE
LEVE - USE
URE - PA - S
BERCAIT -
ESSAI - AC
R - EVENTE
LORI - IOS
UT - TALUS
SALER - SE

Verticalement

- HURLUBERLUS
LANIERES - OTA
ILI - VERSER - L
MATEE - CAVITE -
O - EN - PAIE - AR
GA - TUAI - NIL -
EMIRS - TATOUS
RISEES - CESSE

SOLUTION N° 1011

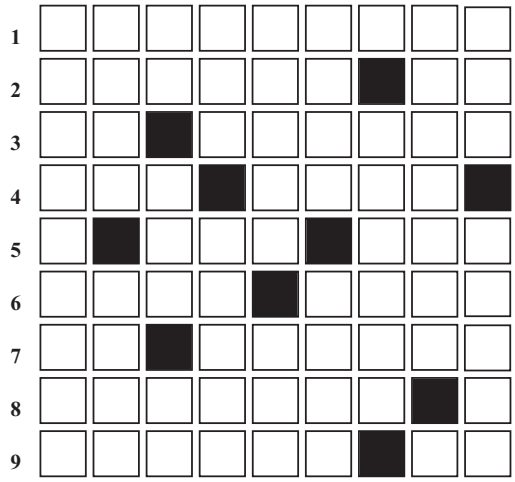
HORIZONTALEMENT

GRANDPAPA
RECUEILLI
ACTIF - LIE
THERAPIE -
TE - EVIERS
EST - OSE - O
S - SORT - MU
- CIVIERES
GUGUSSES -
AVALE - SUE
GENE - AIRS
NEE - ONDES
ESSOREUSE

VERTICALEMENT

GRATTES -
GAGNE
RECHES -
CUVEES
ACTE - TSI-
GANES
NUIRE - OVULE -
O
DEFAVORISE -
OR
PI - PISTES - ANE
ALLIEE - RESIDU
PLIER -
MESURES
AIE - SOUS -
ESSE

Mots croisés 9/9 n° 1012



HORIZONTALEMENT

1. Es suspendu - 2. Reste de moisson - Cobalt - 3. Mot de môme - Oiseau des bois - 4. Ecrivain algérien - En abondance - 5. Mesure agraire - Monceau - 6. Inonde - Enjouée - 7. Petit tour - Loua un bateau - 8. Mise en fosse - 9. Eparpillées - Ancien.

VERTICALEMENT

1. Elles sont en instance - 2. Etançon - Agrémente - 3. Venu au monde - Couleur de robe de cheval - Symbole chimique - 4. Hibou - Abjure - 5. Esclave à Sparte - Cri d'arène - 6. Possessif - Il sonne la mort - 7. Paginais - 8. Enlevais l'eau de la barque - 9. Petite pièce - Récipients.

SOLUTION N° 1011

HORIZONTALEMENT

ASSIDUITE
PIEDESTAL
P - LYCEE - F
REFLUE - RE
ET - LE - DA
TAPI - POTE
E - EQUIPER
EPOUSEE - I
SONE - DEME

VERTICALEMENT

APPRETEES
SI - ETA - PO
SELF - PEON
IDYLLIQUE
DECUE - US -
USEE - PIED
ITE - DOPEE
TA - RATE - M
ELFE - ERIE

SODUKU 141

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	9	2			4	1		
				8				
1	7		6				9	8
5	2		8				4	1
6		8	2	9		3		5
					7			
			9	1				
7		1				5	6	
	8			7	5	2	1	

SOLUTIONS

6	7	8	9	5	2	4	1	3
5	1	3	4	6	7	2	9	8
9	4	2	1	3	8	7	5	6
7	5	9	2	1	6	3	8	4
3	8	4	7	9	5	6	2	1
2	6	1	8	4	3	5	7	9
1	2	7	3	8	4	9	6	5
4	9	6	5	2	1	8	3	7
8	3	5	6	7	9	1	4	2


LE JEUNE INDEPENDANT
#Ligue1 #Tebboune #Presid #Gourcuff #Satim #Gaz #3G #UsmAlger #Tebboune #Ligue1 #CAN_2017 #dz #Western_Sahara #الجزائر #jerusalem #Jsk #algeriennes #Khadra #sellal #maghreb #mobilis #usine_renault #Oran2021 #Opep #Brahimi #dz_tech
Economie
Sports
Culture
Monde
Regionale
Nationale
#JI
Vers un remaniement du onze de départ des Verts
Tebboune insiste sur les matériaux locaux
Les habitations de luxe moins chères en Algérie
#De l'info sans défaut
facebook.com/jeuneindependant
twitter.com/jindependant

21.00 : La vengeance aux yeux clairs



SÉRIE avec Laetitia Milot , Benoît Michel…

Olivia accepte de suivre Pauline au commissariat. Mais sur place, elle découvre un couple établissant un faux témoignage en disant l'avoir vue avec sa fille avant la disparition de cette dernière. Caradec lui propose ensuite de ne pas révéler sa véritable identité à la justice, lui demandant en échange de signer les aveux du meurtre de Béatrice. La jeune femme accepte, avant d'être placée en garde à vue.

21.00 : Thirteen



SÉRIE avec Jodie Comer , Richard Rankin…

La découverte stupéfiante qu'a faite Lisa dans la cave de Mark White fait prendre un tour inattendu à l'enquête. Elliott se fait rabrouer par sa collègue qui lui reproche son manque d'investissement dans les investigations. Christina rend visite au directeur du collège que sa fille fréquentait pour lui confier sa détresse. La sincérité d'Ivy est remise en cause par les inspecteurs qui décident de l'arrêter pour entrave à la justice.

21.00 : Faut pas rêver



Série - Culture Infos

L'animateur explore cet Etat des Antilles, au sud de la Floride, et rencontre ses habitants : Bruno, planteur de tabac, Lissette, vendeuse de cacahuètes, José, coiffeur à domicile, ou encore Hilario, qui escalade les sublimes mogotes. Eme, étoile montante de la chanson cubaine, lui fait découvrir une forêt tropicale en plein cœur de La Havane, où les gens viennent danser la salsa ou encore la rumba. Cette dernière a été inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco en 2016. Sujets : La Havane se refait une beauté • Le centaure de Trinidad • Viñales, la vallée du silence •

21.00 : Mariés au premier regard



TÉLÉRÉALITÉ - France (2017) 2 saisons / 16 épisodes

Cinq couples continuent cette expérience sur la compatibilité amoureuse. Ces femmes et ces hommes ont été soumis à plusieurs questionnaires et tests scientifiques. Les résultats sont analysés et recoupés par Catherine Solano, sexologue, Pascal de Sutter et Jean-Luc Beaumont, docteurs en psychologie, afin de former des tandems parfaits. S'ils acceptent, les deux candidats au mariage feront connaissance - uniquement - à la mairie en présence de leurs proches.

2100 : Paris, etc



SÉRIE avec Valeria Bruni-Tedeschi , Anaïs Demoustier…

A Paris, en septembre, cinq femmes issues de générations différentes ont des vies souvent compliquées. Allison, jeune Alsacienne, se rend dans la capitale pour la première fois. Elle y découvre bientôt la solitude. De son côté, Marianne, mère de famille, est en perte de repères face à son couple. Quant à Mathilde, qui manque d'assurance, ne parvient pas à trouver sa place dans une famille recomposée. Enfin, Nora, interprète et traductrice, éprouve quelques difficultés à gérer sa vie professionnelle... et familiale.

21.00 : Ladygrey



DRAME avec Peter Sarsgaard , Jérémie Renier…

Fraîchement arrivée en Afrique du Sud, Olive, une soignante anglaise marié à un Afrikaner exploitant des Sud-Africains, observe ce qu'est devenu le pays dix ans après la fin de l'Apartheid. Elle est bientôt attirée par Samuel, un ouvrier blanc inconsolable depuis la mort de sa femme, une infirmière française tuée au cours d'un massacre resté inexpliqué. Olive décide d'en savoir plus sur ce tragique événement.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:41	12:17	14:55	17:18	18:43
CONSTANTINE	05:45	12:22	15:01	17:24	18:48
ALGER	06:00	12:36	15:14	17:37	19:02
OUARGLA	05:46	12:27	15:16	17:39	18:58
CHLEF	06:06	12:43	15:22	17:46	19:09
MOSTAGANEM	06:11	12:48	15:28	17:51	19:15
ORAN	06:14	12:51	15:31	17:55	19:18

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5940 – LUNDI 8 RABIE EL AWAL 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	15°	7°
Oran	18°	10°
Constantine	12°	3°
Ouargla	17°	8°

DÉCÈS DU MILITANT DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE STEVAN LABUDOVIC

L'homme qui immortalisa des moments historiques du maquis

Le militant et caméraman des maquis de la guerre de libération nationale, Stevan Labudovic, est décédé samedi dernier à l'âge de 91 ans à Belgrade, en Serbie.



Né en 1926, Stevan Labudovic a pu, grâce à sa caméra, immortaliser des moments historiques de l'Algérie en pleine guerre de libération. En 1959, il décida d'entrer en Algérie, via la Tunisie, pour filmer et photographier des séquences de la guerre dans la région des Aurès.
Stevan Labudovic a été décoré de la médaille du Mérite en 2012 par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de l'indépendance nationale. Il a également reçu le prix d'honneur lors du 5e Festival du film engagé d'Alger en 2014. Il est, par ailleurs, l'un des fondateurs de l'Association des amis de l'Algérie à Belgrade, capitale serbe.
Ce doyen de la cinématographie yougoslave a réalisé des reportages sur les opérations menées par l'Armée de libération nationale (ALN), et après 1962. Il a couvert les visites effectuées en Yougoslavie par les défunts présidents Houari Boumediene et Chadli Benjedid, celles effectuées par Abdelaziz Bouteflika en sa qualité de ministre des Affaires étrangères, et celles du leader Josip Broz Tito en Algérie.
Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de condoléances à la famille de Stevan Labudovic, dans lequel il a souligné l'»engagement» du défunt en faveur de la lutte de l'Algérie contre le joug colonial. «C'est avec beaucoup de tristesse que j'ai appris le décès du grand militant de la guerre de libération nationale, Stevan Labudovic», lit-on dans ce message. «Homme de convictions, épris des idéaux de justice sociale, de progrès, de liberté et d'émancipation des peuples, il s'investit pleinement dans la lutte de l'Algérie, contre le joug colonial, au péril de sa vie, et mobilisa, avec courage et abnégation, sa caméra et son savoir-faire au service de notre cause», a écrit le président de la République. «Son engagement sans faille et fraternel permit de dévoiler à l'opinion publique internationale la réalité du combat de notre peuple face à la propagande coloniale, et d'immortaliser des moments historiques de notre lutte de libération. Attaché indéfectiblement à notre pays, il avait l'Algérie au cœur et à l'esprit», a-t-il souligné. «En ces moments particulièrement douloureux, je tiens à présenter à sa famille, à ses proches et à ses amis mes sincères condoléances et à les assurer de ma chaleureuse sympathie», a conclu le chef de l'Etat.

H. B.

TRAFIC DE DROGUE

Arrestation de cinq suspects dans plusieurs wilayas

DES OPÉRATIONS distinctes menées par les forces de police dans les wilayas d'Oran, Constantine, Mascara et Alger se sont soldées par la saisie de 3761 comprimés psychotropes et plus de 3 kg de kif traité et l'arrestation de 5 suspects âgés entre 20 et 30 ans, a indiqué dimanche un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). A Alger et Constantine, 3725 comprimés psychotropes ont été saisies et 3 suspects arrêtés suite à des informations parvenues aux éléments de la 7e sûreté urbaine de Constantine faisant état de l'exploitation par trois suspects d'un local commercial pour trafic de psychotrope. La perquisition du lieu a permis la saisie de 2760 différents types de comprimés, 05 armes blanches et 02 bombes lacrymogène qui ont été transférés au siège pour enquête, précise la même source qui ajoute que la Sûreté d'Alger a saisi 965 comprimés psychotropes, une importante quantité de kif traité outre différents types d'armes blanches. Dans les wilayas d'Oran et de Mascara, les forces de police ont arrêté deux suspects et saisi 03 kg et 398 gr de Kif traité, 36 comprimés psychotropes, 0.83 gr de cocaïne, des armes blanches prohibées ainsi qu'une bombe lacrymogène. Dans les wilayas de Blida, de Biskra et de Mascara, les forces de police ont saisi 25821 unités de jeux pyrotechniques et de pétards. Les faits de la première affaire remontent à l'exploitation par les éléments de la police judiciaire de Blida d'informations signalant trois suspects devant transporter une importante quantité de jeux pyrotechniques et des pétards à bord d'un véhicule. La fouille du véhicule a permis l'arrestation de ces personnes et la saisie de 16496 unités de jeux pyrotechniques. A Mascara et Biskra, 9325 unités de jeux pyrotechniques ont été saisies et quatre personnes ont été arrêtées. Ces opérations menées par les forces de police visent à endiguer toutes formes de crimes et resserrer l'étau sur les bandes criminelles. **S. N.**

INSUFFISANCE RÉNALE

Lancement d'un fichier national

LE PRÉSIDENT de l'Association algérienne de l'insuffisance rénale, le Pr Mustapha Hamouche, a annoncé, avant-hier à Alger, le lancement d'un fichier national pour la prise en charge de cette pathologie à l'échelle nationale et la poursuite de la greffe rénale, notamment les reins prélevés à partir des personnes décédées.
En marge du 24e séminaire national sur l'insuffisance rénale et la greffe rénale, le Pr Hamouch a indiqué que la situation de cette pathologie en Algérie n'est plus fatale, d'autant que les malades sont pris en charge au niveau du territoire national, «aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif, dans tous les établissements publics et privés», ajoutant que le lancement de ce fichier à partir d'aujourd'hui permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives vers une bonne prise en charge de cette maladie.
A travers ce fichier, le ministère de la Santé vise à recenser le nombre d'insuffisants rénaux, définir les tranches d'âge des personnes qui subissent une hémodialyse au niveau de toutes les régions du pays et déterminer les coûts induits par la prise en charge de cette maladie, ce qui aidera les décideurs à améliorer le traitement et à faciliter la greffe.
L'Algérie enregistre chaque année plus de 1 000 nouveaux cas, mais la prise en place de ce fichier déterminera le nombre exact.
L'hypertension rénale et le diabète sont les principaux facteurs d'atteinte d'insuffisance rénale chez les adultes, tandis que chez l'enfant la pathologie résulte d'infections qui peuvent être évitées grâce à la prévention, a avancé le spécialiste Hamouch sans donner de statistiques concernant cette catégorie de malades. Quant à la greffe rénale, le Pr. Hamouche a indiqué que les établissements publics assurent près de 300 interventions chaque année, un nombre «très insuffisant» par rapport à la population.
Ce chiffre est revu à la hausse avec le don d'organes et le prélèvement d'organes à partir des personnes décédées. En réponse à une question concernant le prélèvement d'organes de personnes décédées, l'intervenant a précisé que les spécialistes poursuivaient leur action en vue de changer les mentalités de la société vis-à-vis de ce sujet, d'autant plus que l'opération se fait immédiatement après le décès alors que les familles passent par des moments difficiles, ce qui complique l'obtention de leur consentement.

M. D.

DANS DES OPÉRATIONS DE L'ANP

Saisies de produits alimentaires, de drogues et de carburants

UN CAMION chargé de 3 tonnes de denrées alimentaires et autres produits destinés à la contrebande ont été saisis avant-hier à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), indique hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont saisi le 25 novembre à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6e Région militaire), un camion chargé de 3 tonnes de denrées alimentaires, 3 400 litres de carburant et divers outils d'orpaillage», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi 4 610 comprimés de psychotropes à Tamanrasset», précis la même source. Par ailleurs, des unités des garde-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de 57 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale à Ghazaouet, Aïn Témouchent, Annaba, El-Kala et El-Tarf», tandis que 39 migrants clandestins de différentes nationalités «ont été appréhendés à Oran, Adrar, Ghardaïa et In Amenas», rapporte également le communiqué.

S. N.